PIECES
DE
CLAVECIN
DEDIÉES
A LA REINE
Composées
PAR M.R D'AGINCOUR

Organiste de la Chapelle du Roy, de L'Eglise Metropolitaine de Roüen Primatiale de Normandie, Et de L'Abbaye Royale de Saint Oüen.

Prix 12.tt en blanc.

PREMIER LIVRE.

Gravé par Fr. du Plessy.

A PARIS

Chés *Le S.r Boivin, ruë S.t Honoré a la Regle d'Or.*
Le S.r le Clerc, ruë du Roule a la Croix d'Or.

ET A ROÜEN.

Chés l'Auteur, ruë des Chanoines

Avec Privilege du Roy. 1733.

Imprimé par Jacq. Allard. Paris

A La Reine

Madame

L'accueil favorable que Vôtre Majesté fait aux beaux arts, et aux talens m'enhardit à lui presenter ce fruit de més travaux; Je les ay toûjours consacréz à mes Souverains, Puis-je mieux couronner un si juste hommage qu'en dédiant ce recueil de piéces de Claveçin à une des plus-grandes Reines que le Ciel ait accordées aux vœux ardents de la France. Trop-heureux, Madame, Si Vôtre Majesté daigne laisser tomber sur mon Ouvrage quelques uns de ces précieux regards qui font la felicité, de la plus-brillante Cour de l'Europe! Mon Zèle ranimé par vôtre Royale protection m'élèvera au dessus de moy même, et me fera trouver de nouvelles ressources, pour contribuer de plus-en plus aux jnnocens plaisirs qui occupent si agréablement vos heures de loisir. C'est, Madame, à ce doux bon-heur que je borne mon Ambition Quelle plus glorieuse récompense pourait se proposer.

Madame

De Vôtre Majesté

Le tres humble tres obeissant,
et tres fidèle Serviteur et Sujet
D'agincour.

Préface.

Je me serois plutôt déterminé à donner au public quelques uns de mes Ouvrages, Si cette Entreprise n'eut demandé un long Séjour a Paris pour Conferer avec le Graveur, et Verifier éxactement Son travail. une Si longue absence m'eut été impossible, vû mes grandes occupations, et les obstacles que les personnes aux quelles j'ay l'honneur d'Enseigner y auroient mis. En fin l'occasion S'est presentée de faire venir chés moy le graveur: je l'ay Saisie aux Sollicitations et instances de mes amis; Et je ne regretterai point la dépense Considerable que j'ay été obligé de faire, n'y les Soins que je me Suis donnés pour rendre ce Liure Exact et Correct, Si je puis me flâter qu'il Soit bien reçu des personnes de Goût, Cela m'engagera d'en donnér un Second, au quel je travaille. J'ay tâché de ne me point écartér du beau chant n'y de la vraye harmonie; Je n'ay rien changé aux agrémens n'y a la maniere de touchér, de celle que Monsieur Couperin a Si bien désignée et Caracterisée, et dont presque touttes les personnes de l'Art font vsage: Je peux dire même que nous luy devons tous Sçavoir un gré infini des peines qu'il S'est données d'en faire la recherche. Il m'a paru inutille d'en donnér icy d'autres éclairciSSemens. L'On trouvera Sans doutte la derniere piéce de ce Liure d'un goût bien different des autres, Mais je l'ay faitte dans ce Caractere a la demande de quelques personnes. peut estre trouvera t'elle Ses aprobateurs. Cette marque qui S'y trouve M. G. désigne qu'il faut Se Servir de la Main Gauche, de Même que la marque. M. D. fait entendre que l'on Se Sert de la Droite. Cette autre marque. 1er. C. Signiffie le Premier Clavier, Comme celle de 2e. C. Le Second Clavier.

PREMIER ORDRE.

Allemande
La
Sincopée.

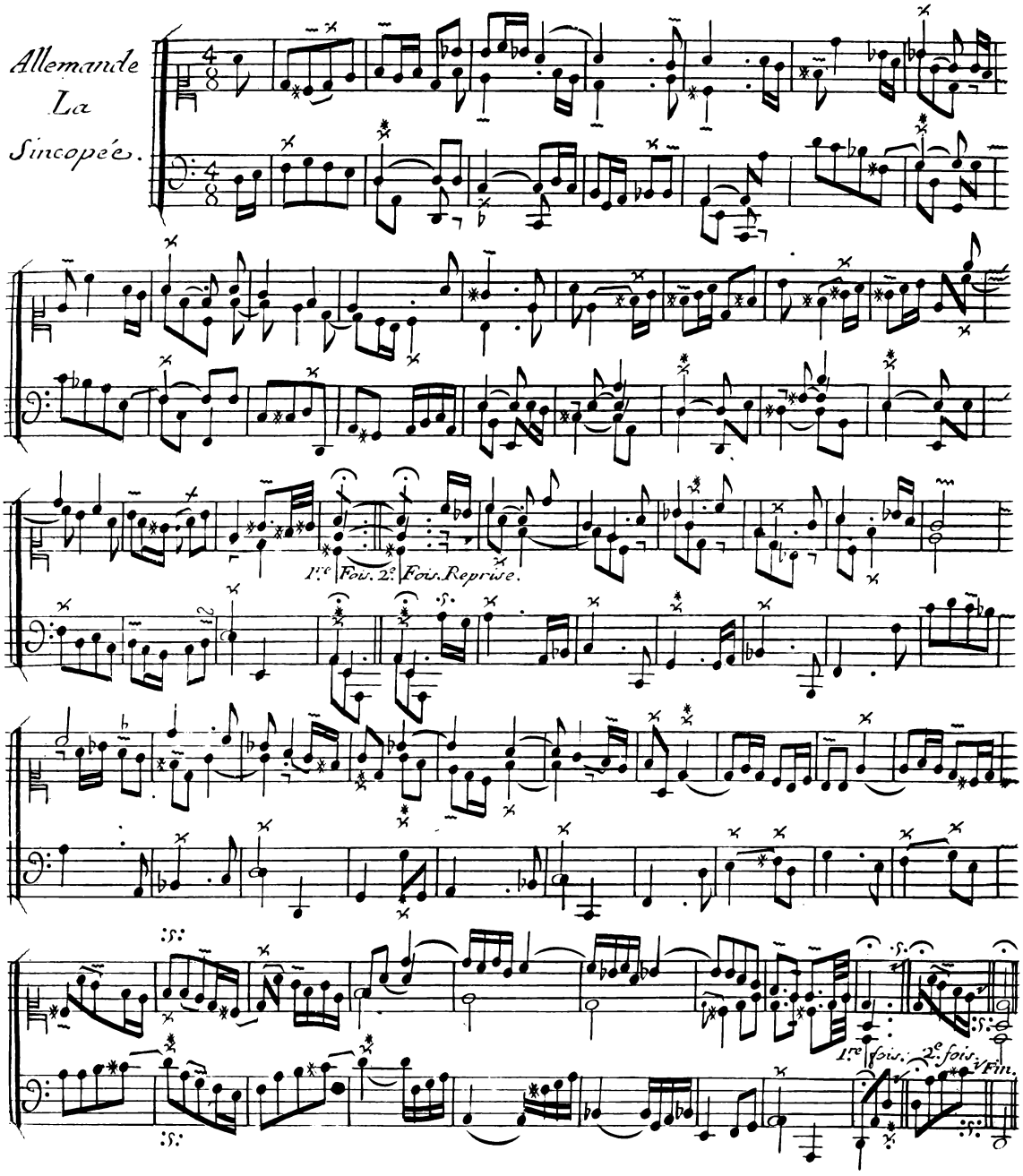

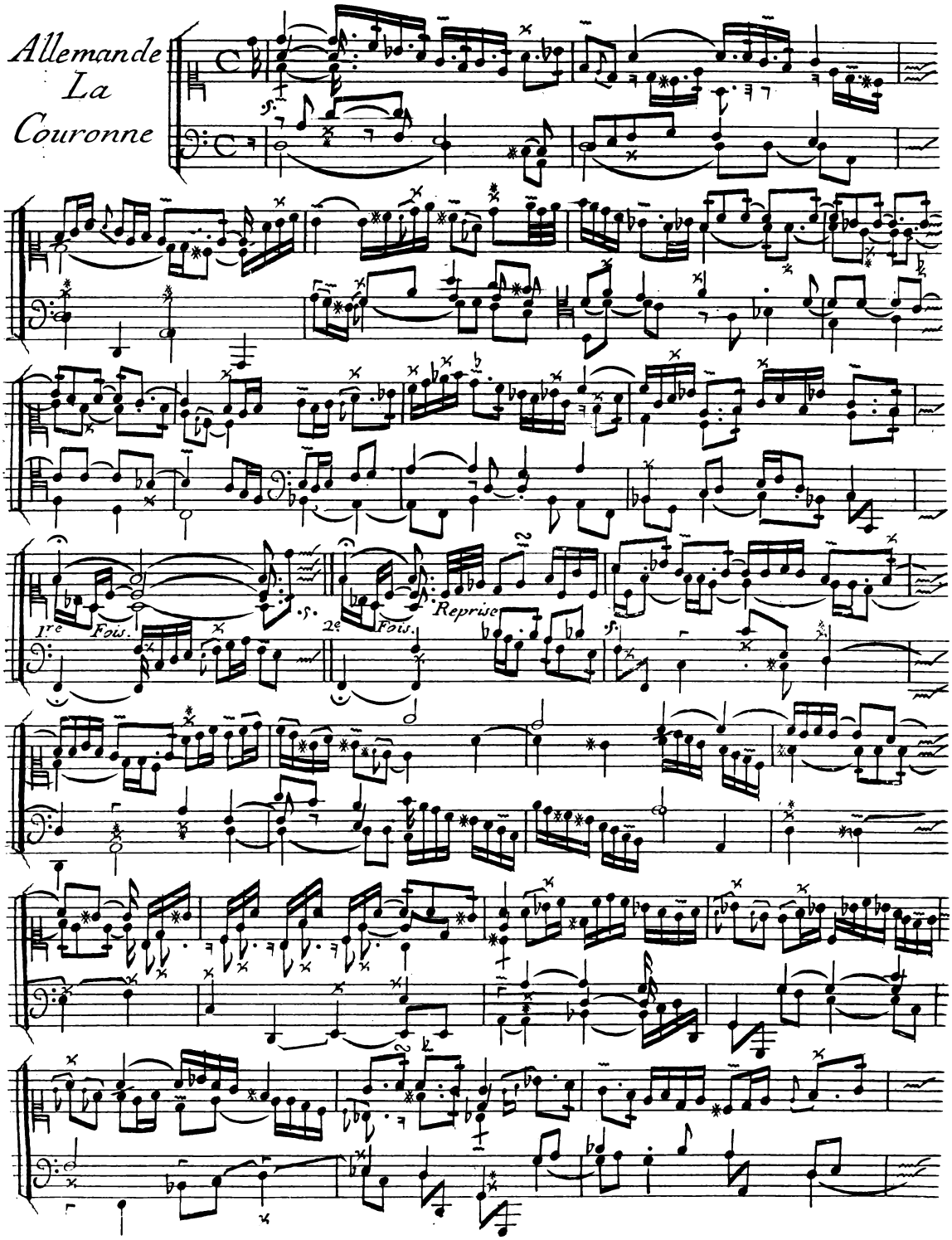
Allemande
La
Couronne
1re Fois.
2e Fois.
Reprise

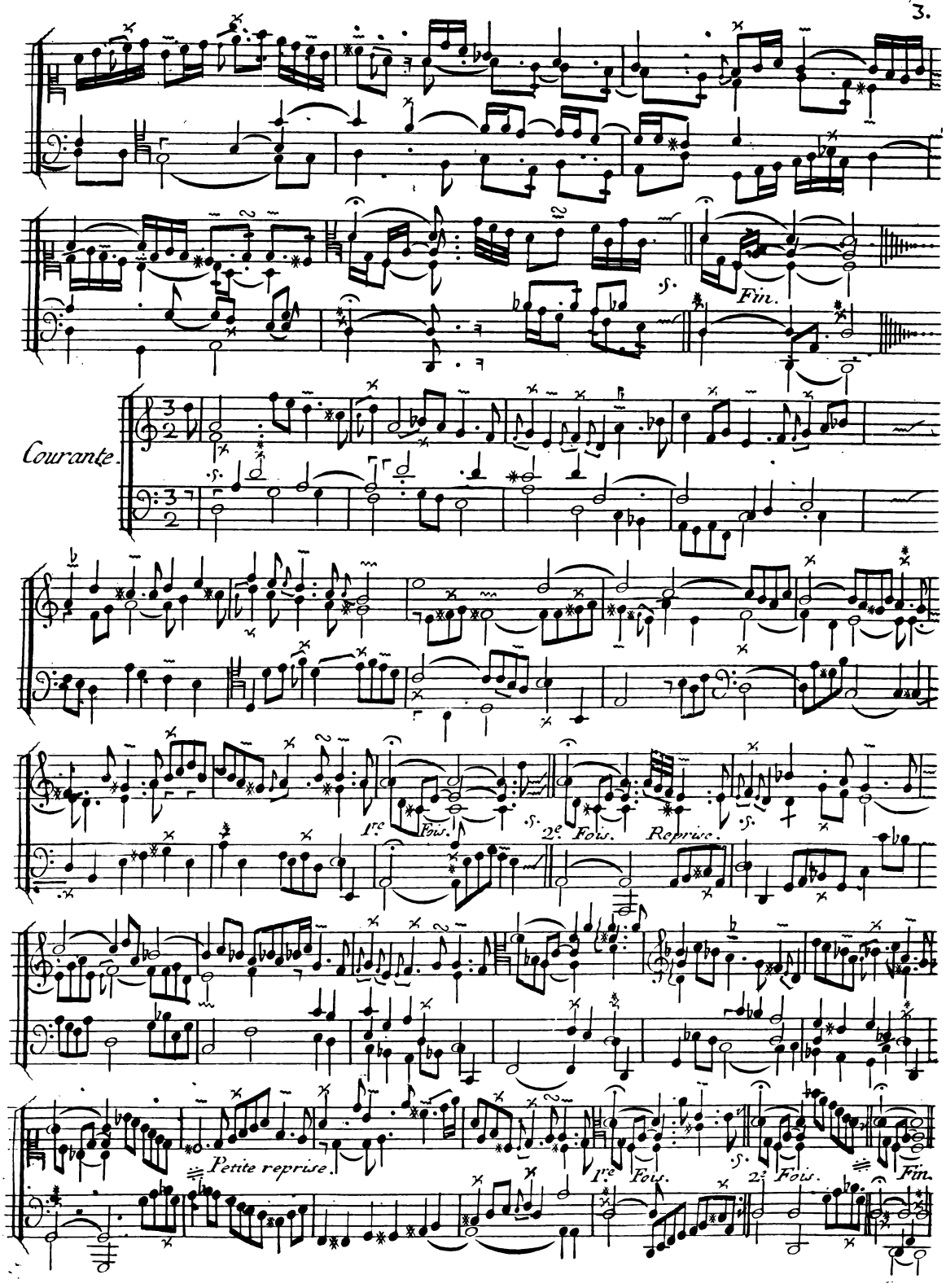
Fin.
Courante.
1re Fois.
2e Fois.
Reprise.
Petite reprise.
1re Fois.
2e Fois.
Fin.

4.

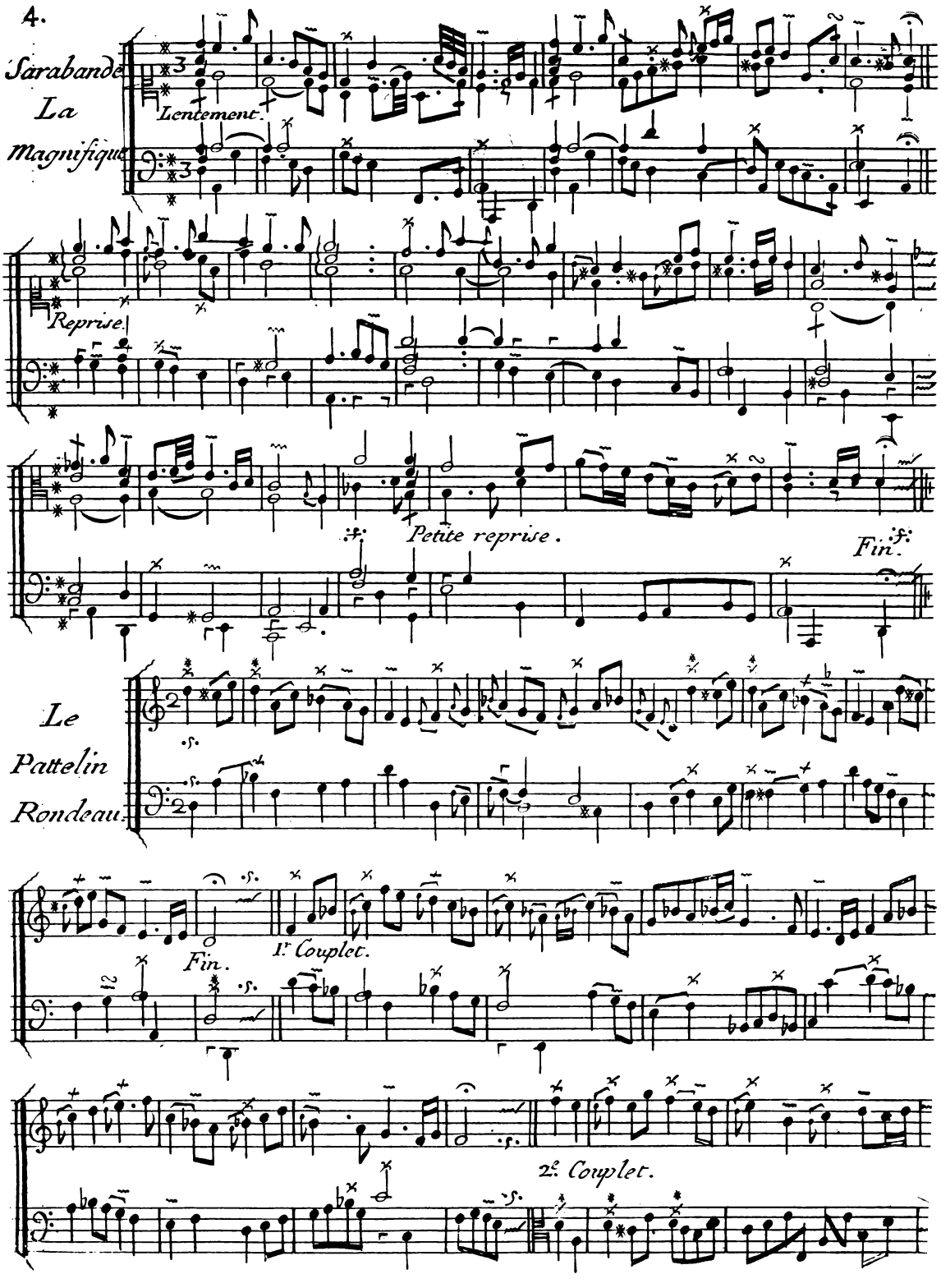
Sarabande
La
Magnifique
Lentement.
Reprise.
Petite reprise.
Fin.
Le
Pattelin
Rondeau.
Fin.
1r. Couplet.
2e. Couplet.

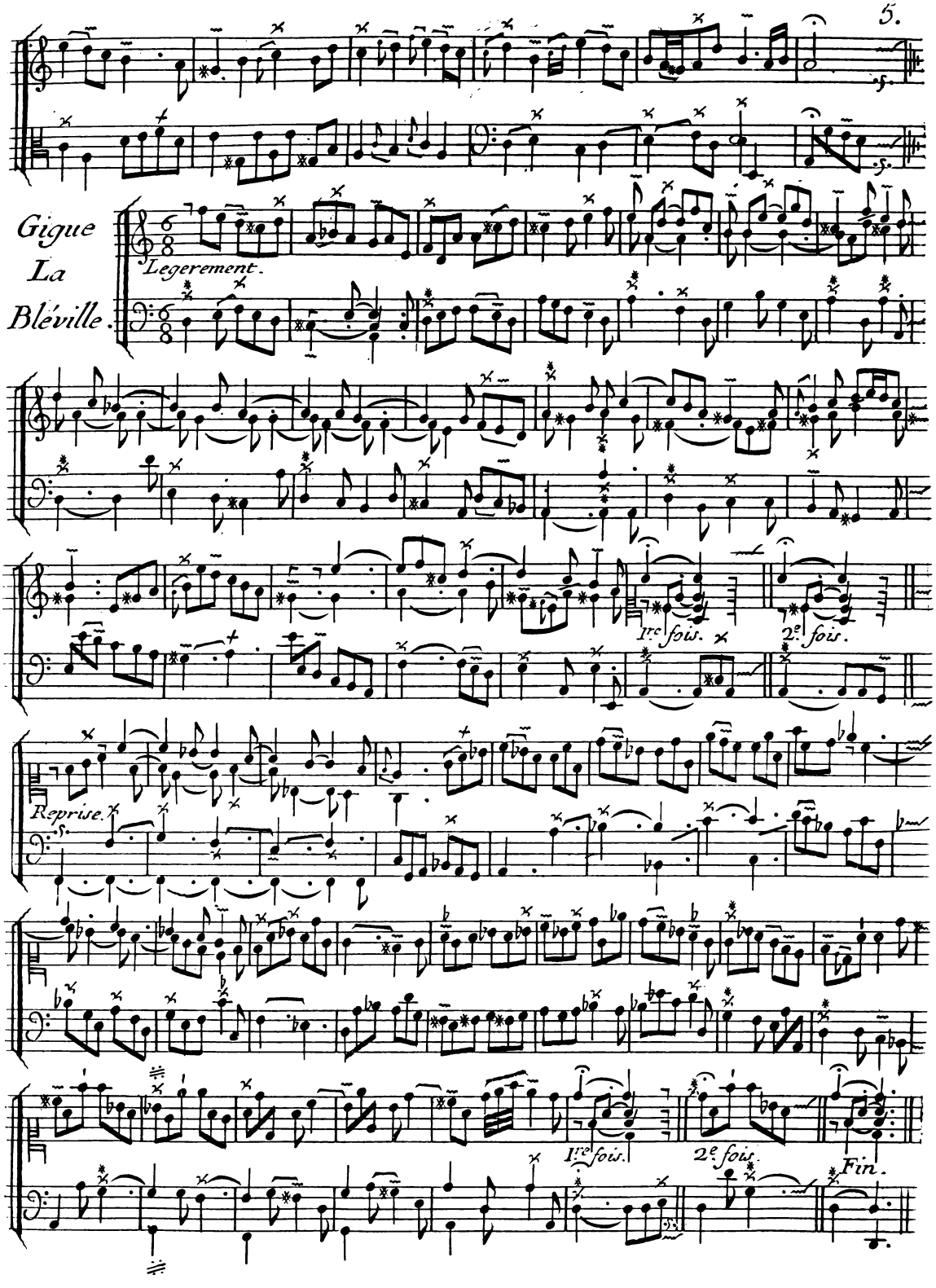
Gigue
La
Bléville.
Legerement.
Ire fois.
2e fois.
Reprise.
Ire fois.
2e fois.
Fin.

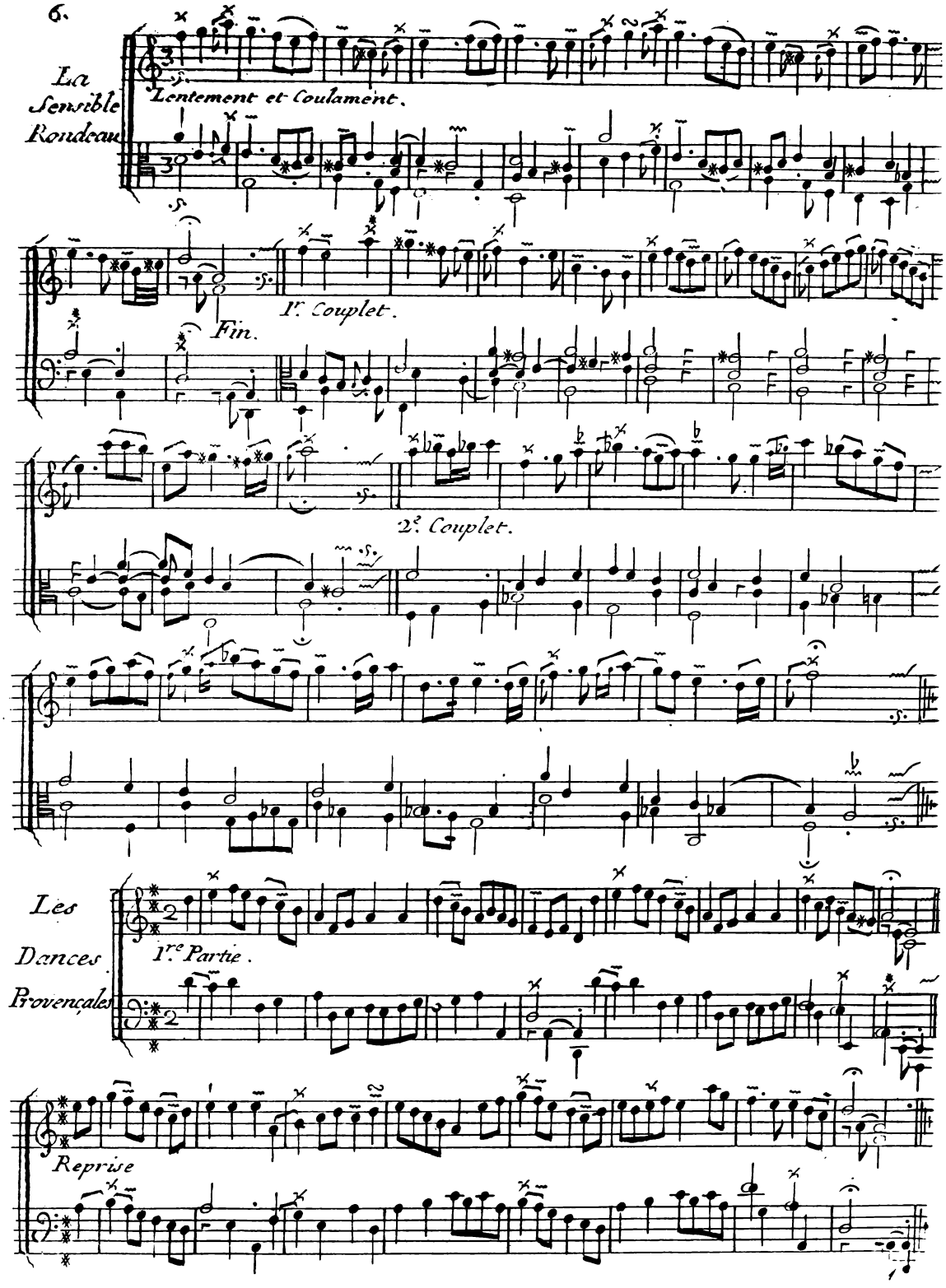
La
Sensible
Rondeau
Lentement et Coulament.
Fin.
1r. Couplet.
2e. Couplet.
Les
Dances
Provençales
1re Partie.
Reprise

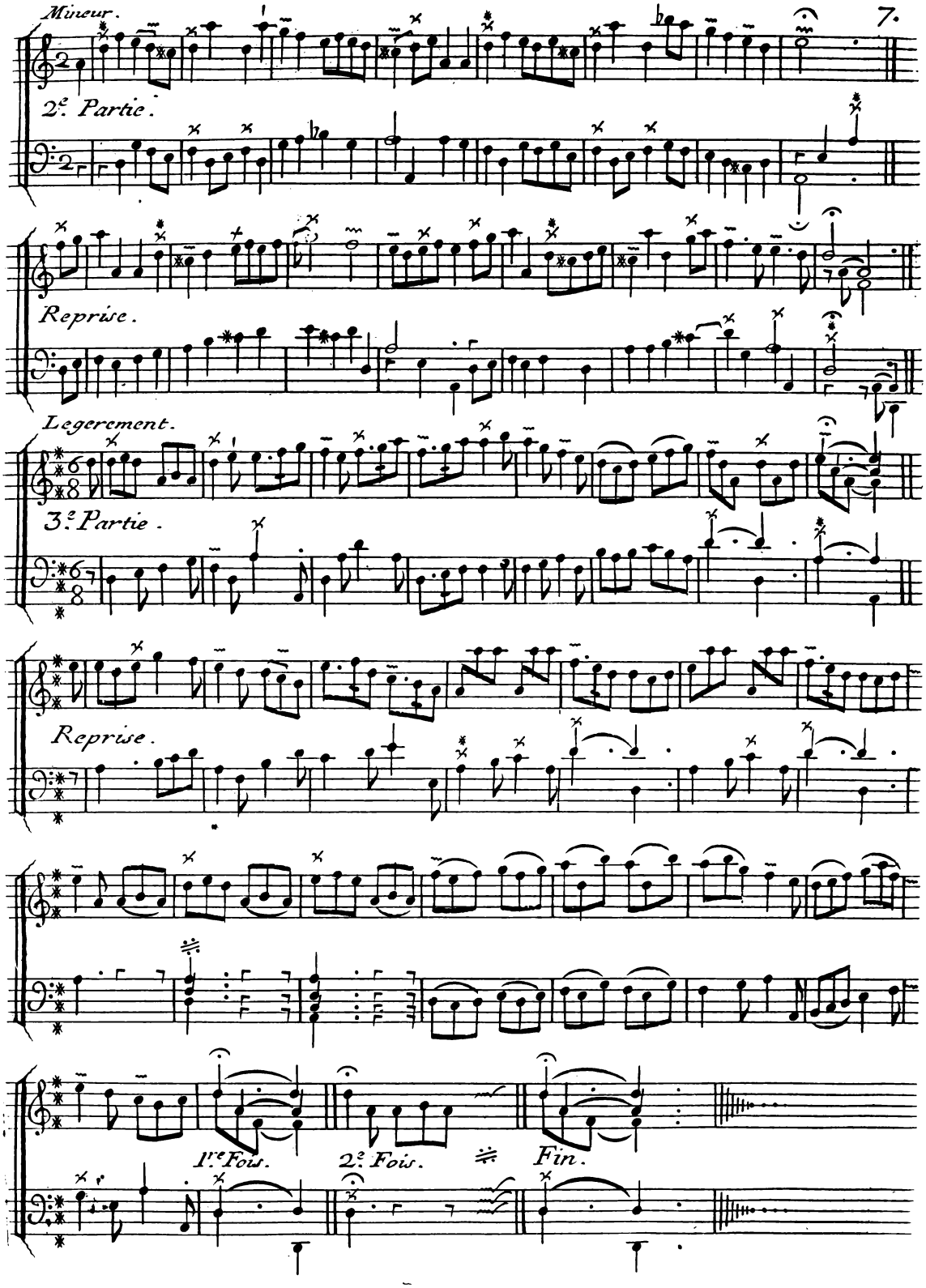
Mineur.
7.
2e. Partie.
Reprise.
Legerement.
3e. Partie.
Reprise.
1re Fois.
2e. Fois.
Fin.

8.

La Caressante.

Tendrement.

Reprise.

1re. Fois.

2de. fois.

Fin.

La Sautillante

Reprise.

Fin.

Gracieusement.

Menuet.

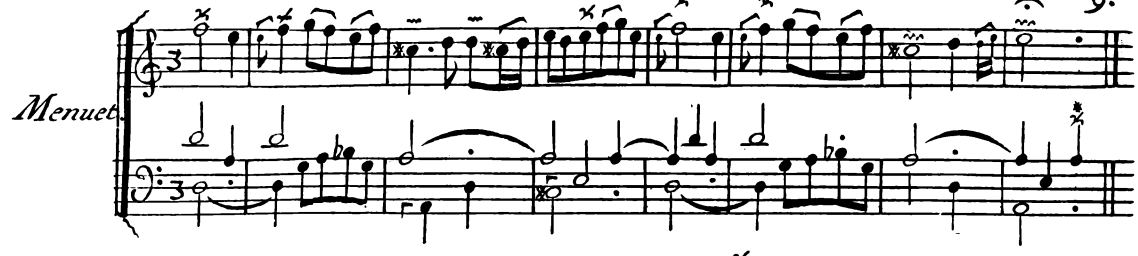

Reprise.

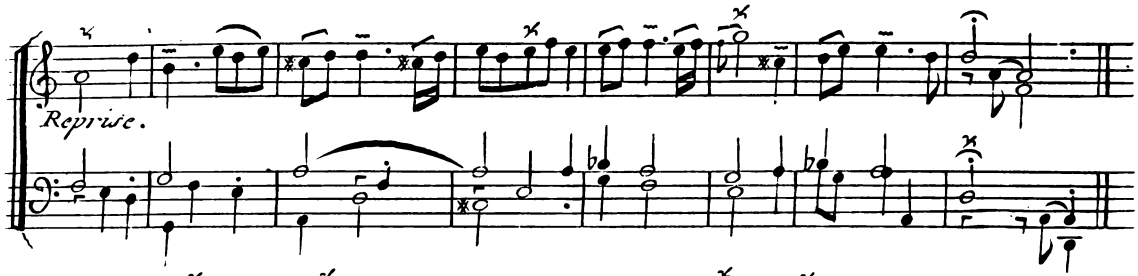

Double du Menuet précédant.

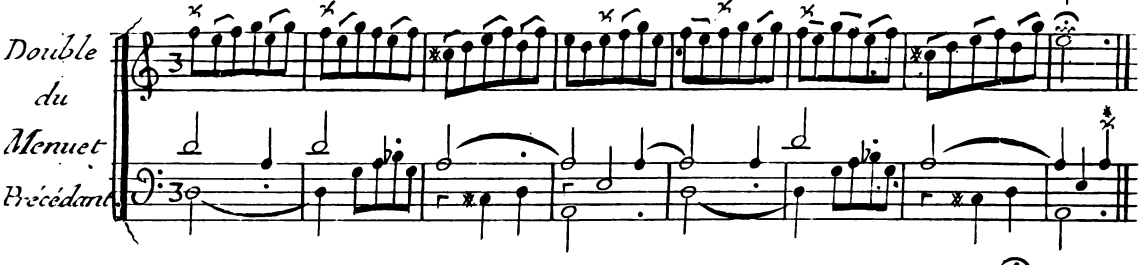

Reprise.

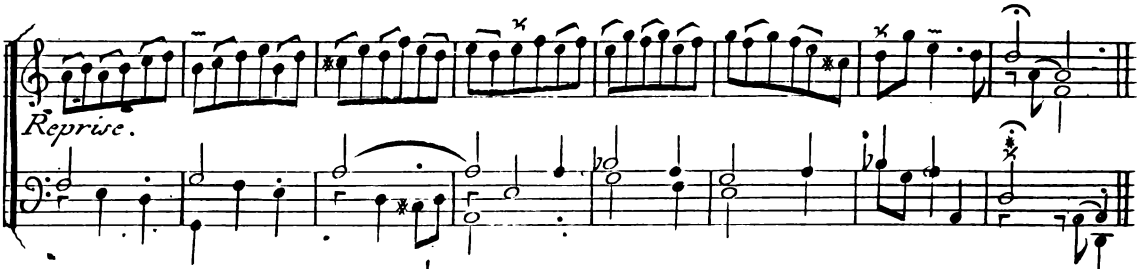

Autre.

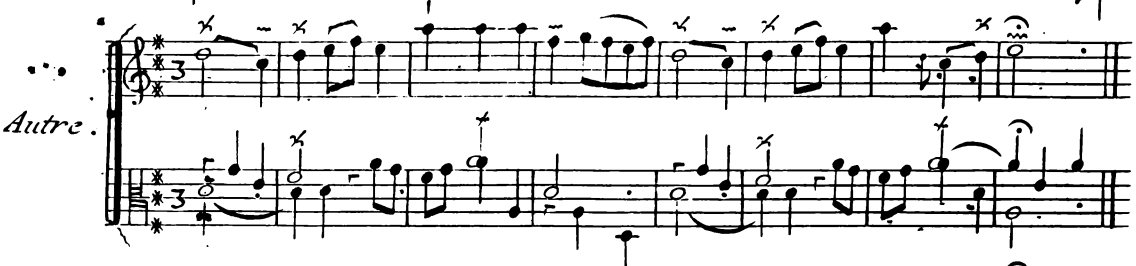

Reprise.

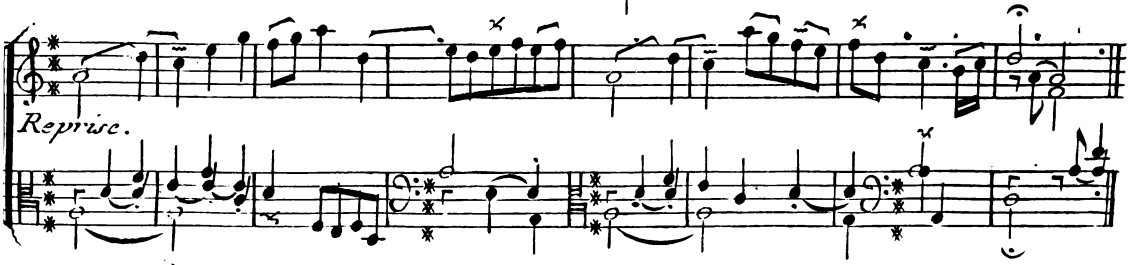

SECOND ORDRE.

La Pigou.

Moderément.

Reprise.

Petite Reprise.

Fin.

Le Colin Mailliard.

Cette Piece se joüe la main droitte sur le petit Clavier repoussant le premier en obmetant la petite Octave.

Rondeau.

1re Fois.

2e Fois. 1er Couplet.

2e Couplet.

Fin.

12.

La Presante Angélique

Rondeau

Affectueusement.

Fin.

2e fois. 1r Couplet.

3e fois. 2e Couplet

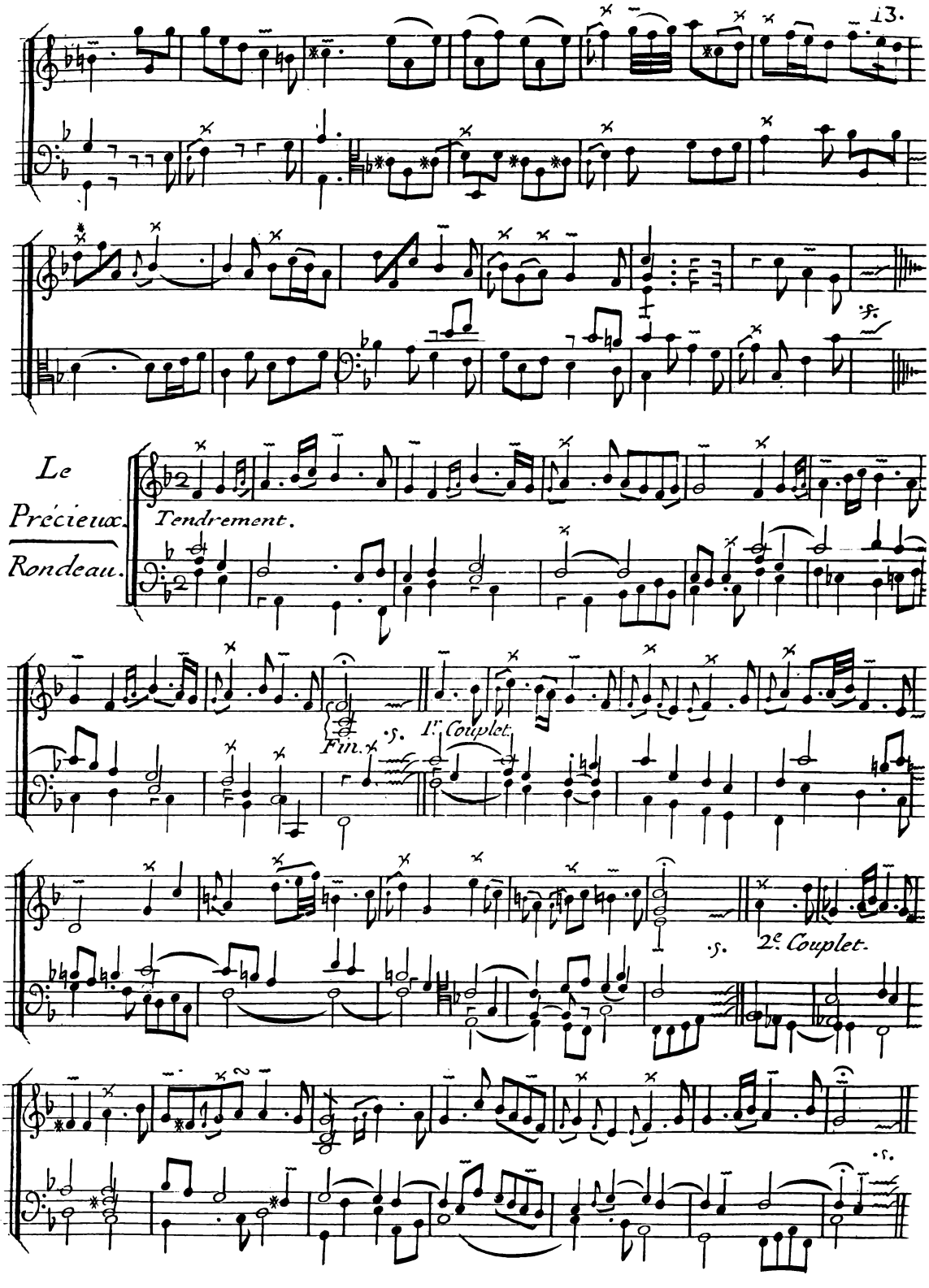
Le
Précieux.
Rondeau.
Tendrement.
Fin.
1r. Couplet.
2e. Couplet.

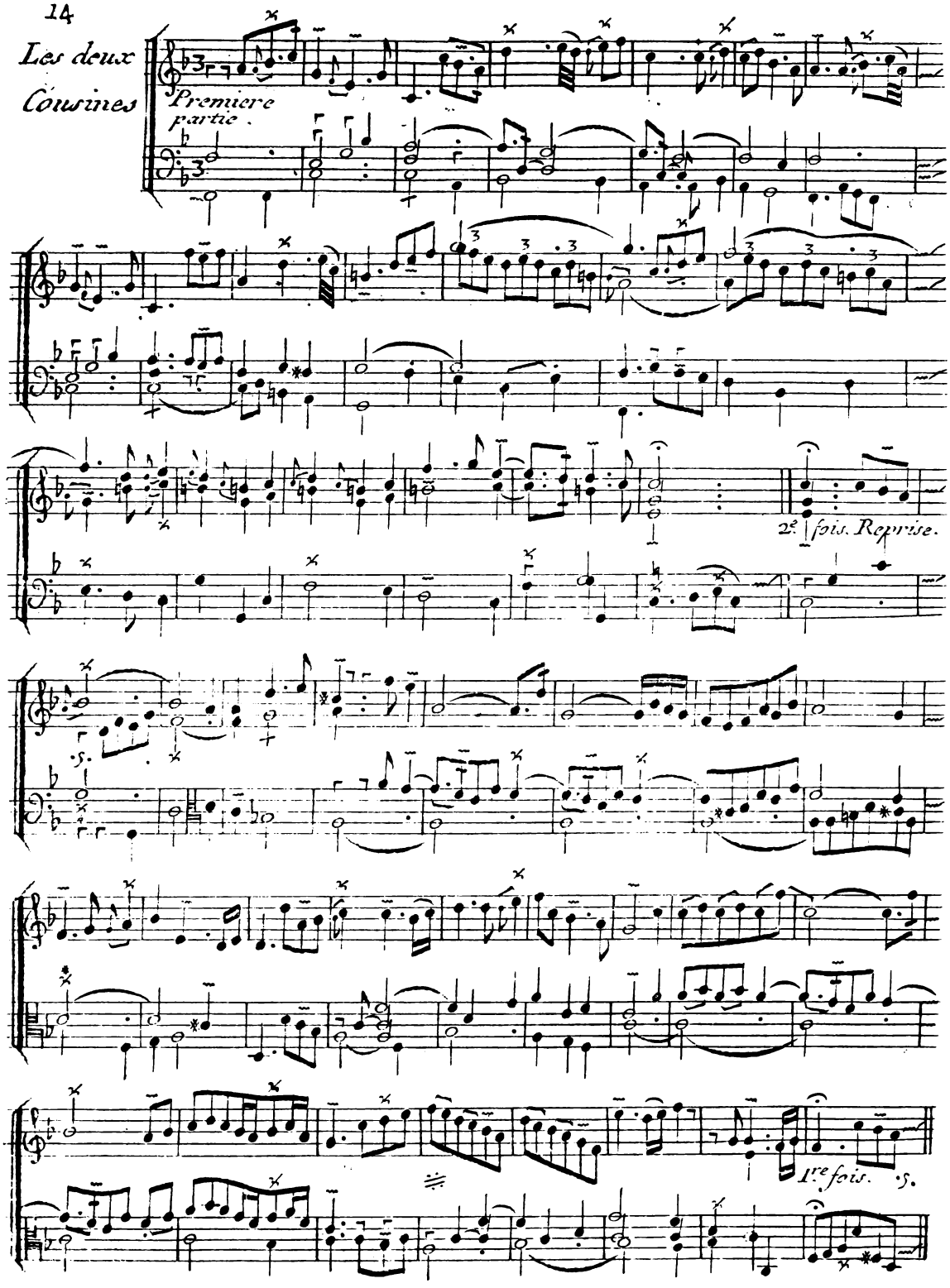
Les deux
Cousines
Premiere
partie.
2e fois. Reprise.
S.
1re fois. S.

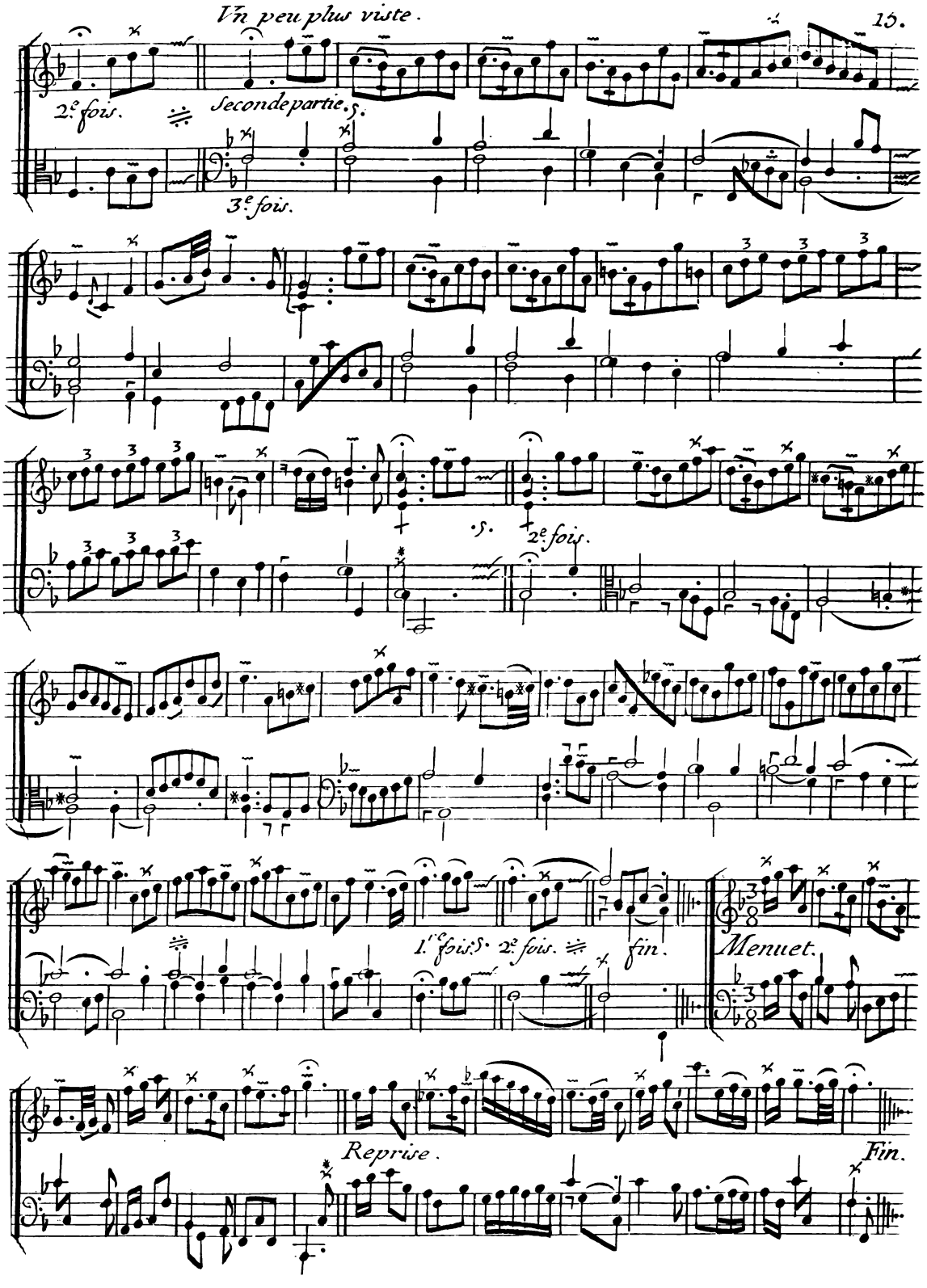
Vn peu plus viste.
2.e fois.
Seconde partie. S.
3.e fois.
S.
2.e fois.
1.re fois. S. 2.e fois.
fin.
Menuet.
Reprise.
Fin.

16.

Sans lenteur.

Chacque Couplet se recommence 2. fois.

Chaconne La Sonning.

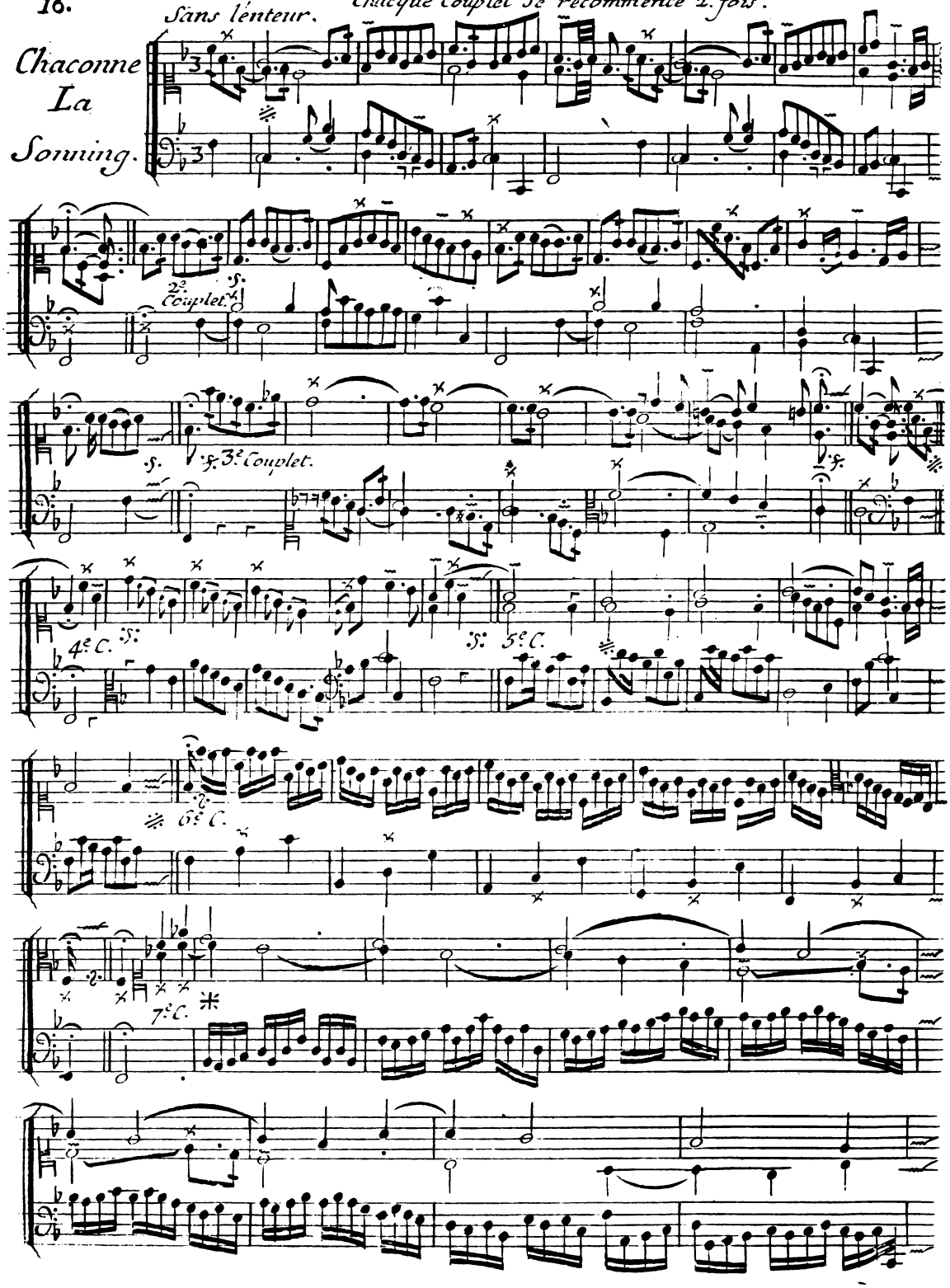

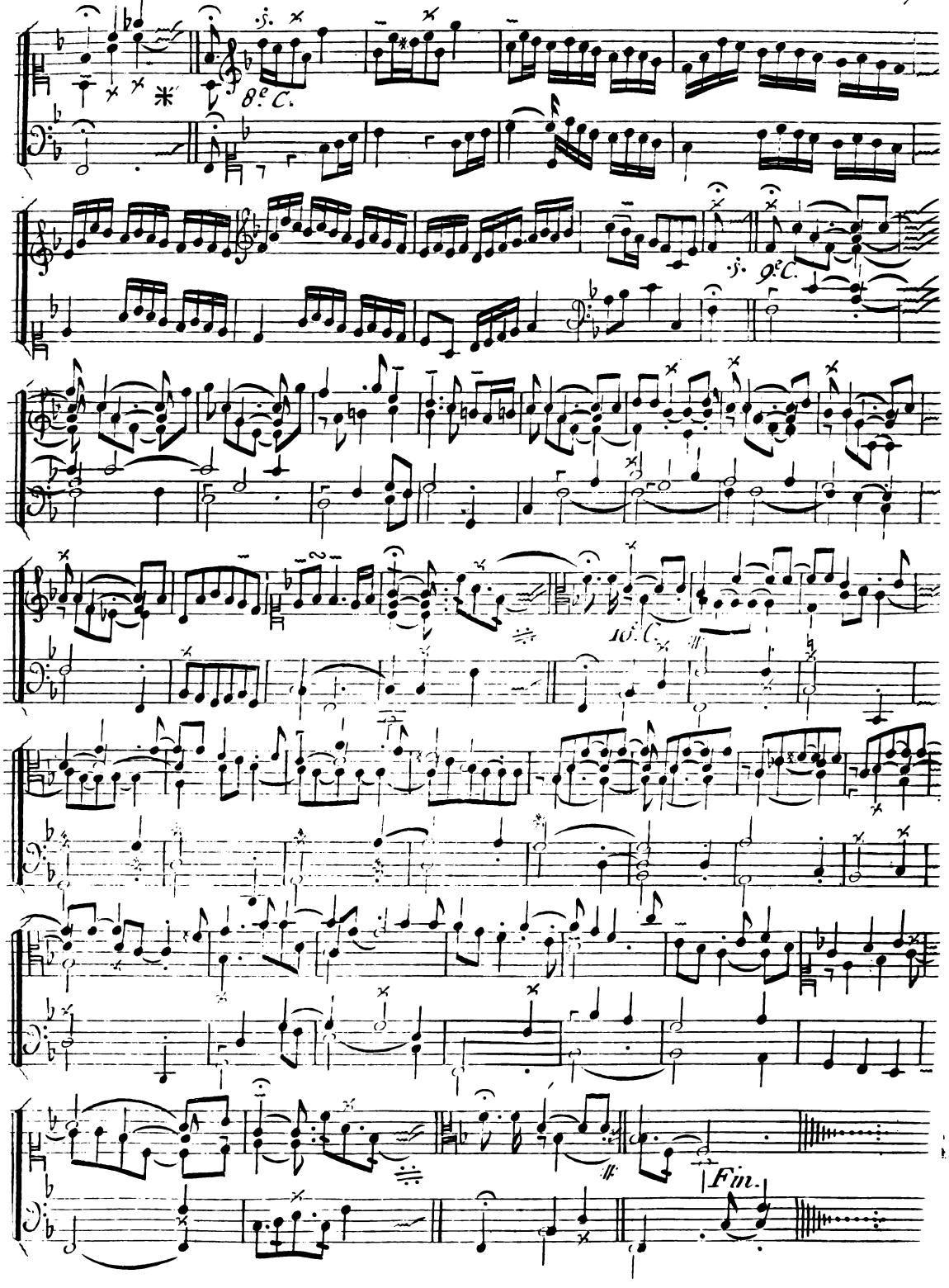
8.e C.
8.e C.
10. C.
Fin.

TROISIÈME ORDRE.

Modérément.

L'Ingénieuse

Reprise.

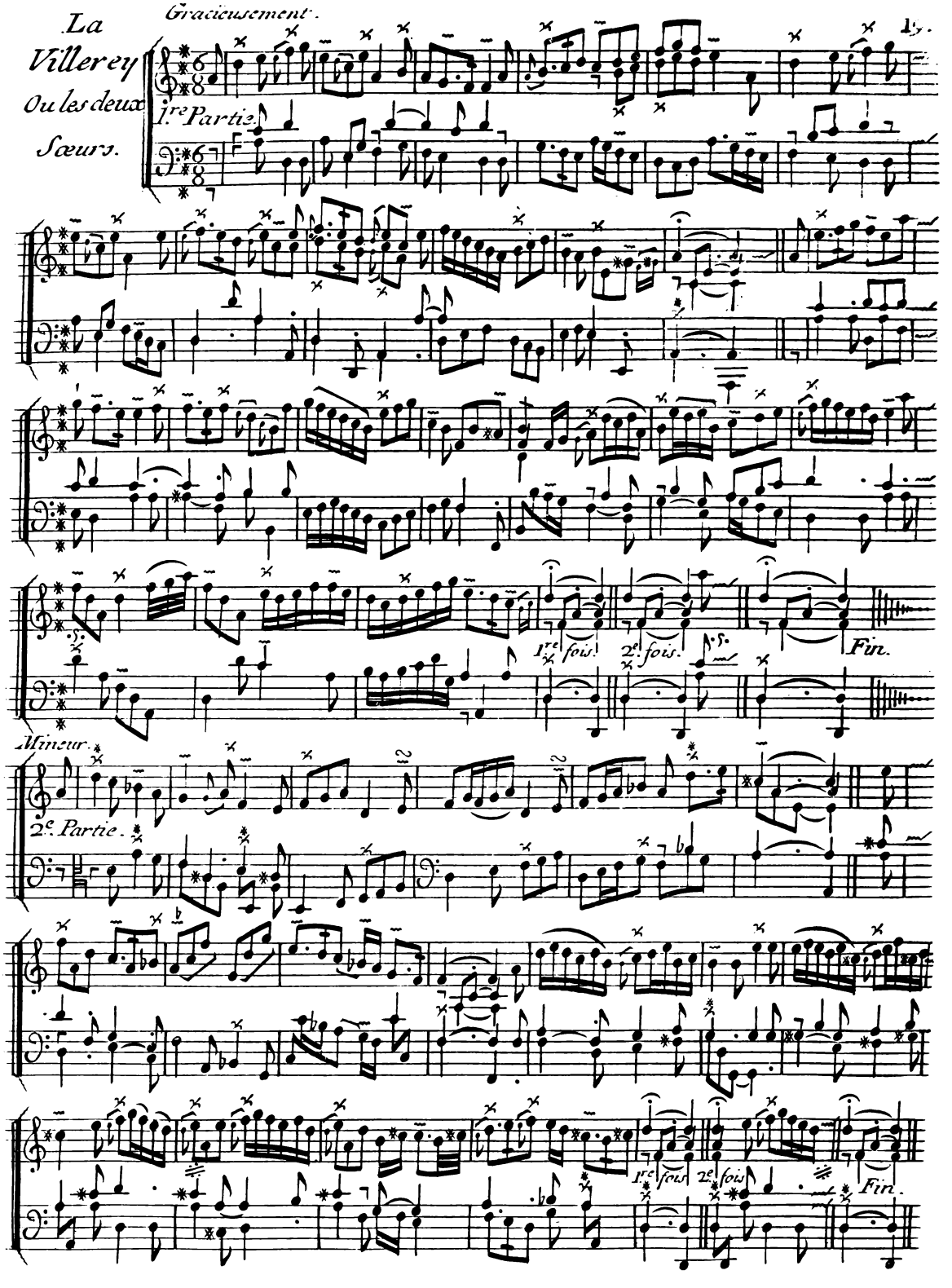
La
Villerey
Ou les deux
Sœurs.
Gracieusement.
1re Partie.
1re fois.
2e fois.
D.S.
Fin.
Mineur.
2e Partie.
1re fois
2e fois
Fin.

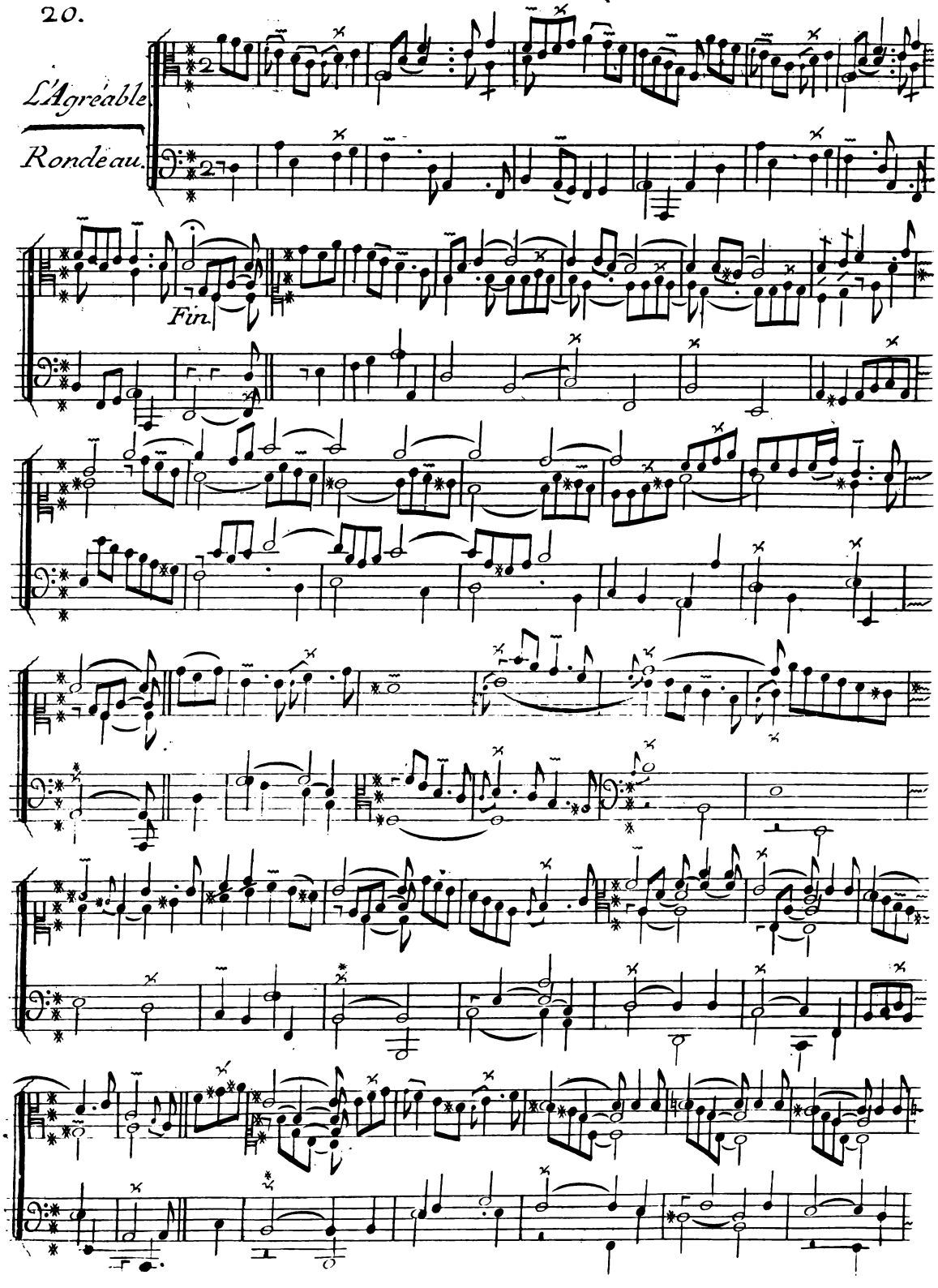
L'Agreable
Rondeau.
Fin.

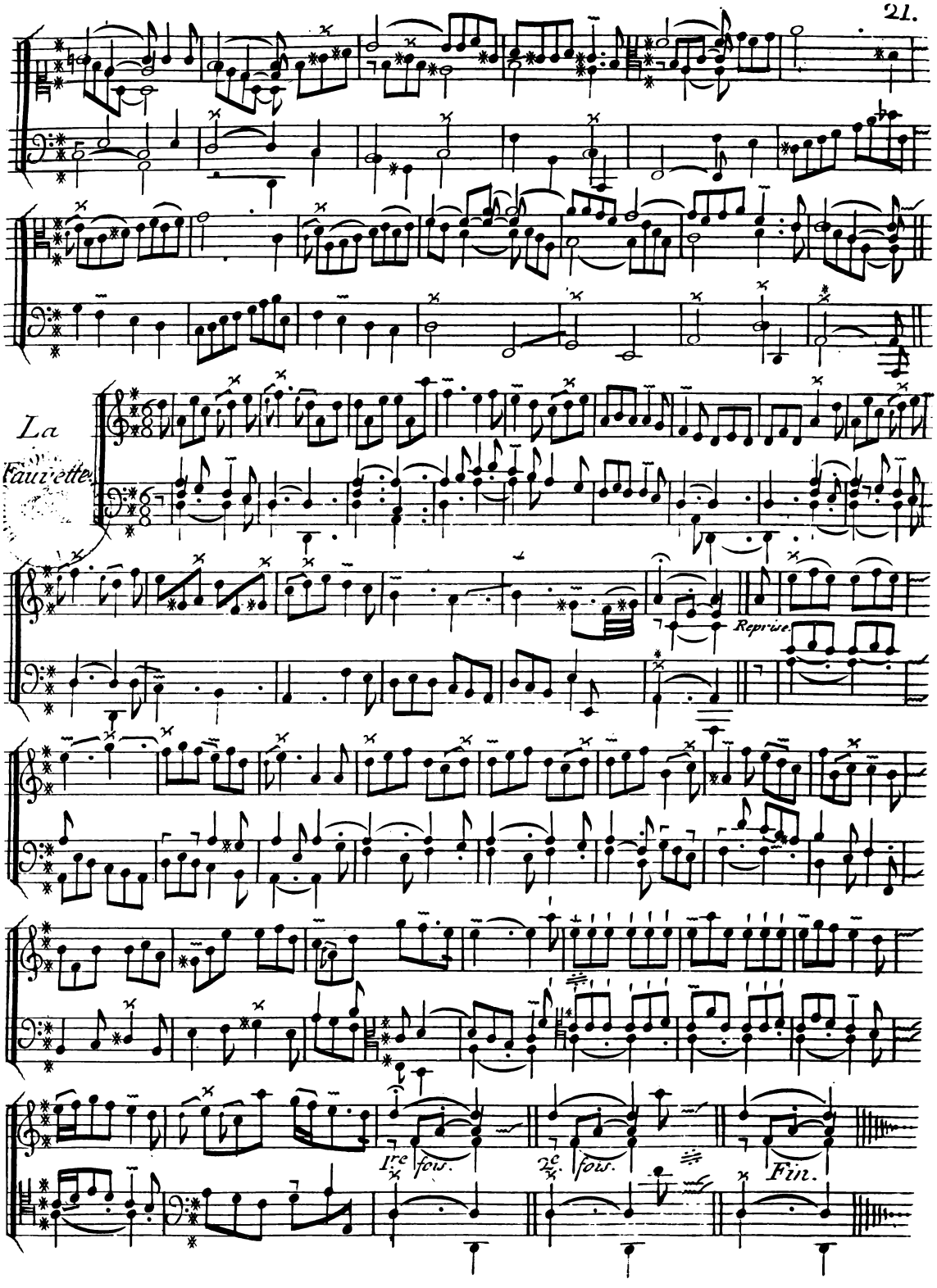
La
Fauvette.
Reprise.
1re fois.
2e fois.
Fin.

22.

La Misterieuse

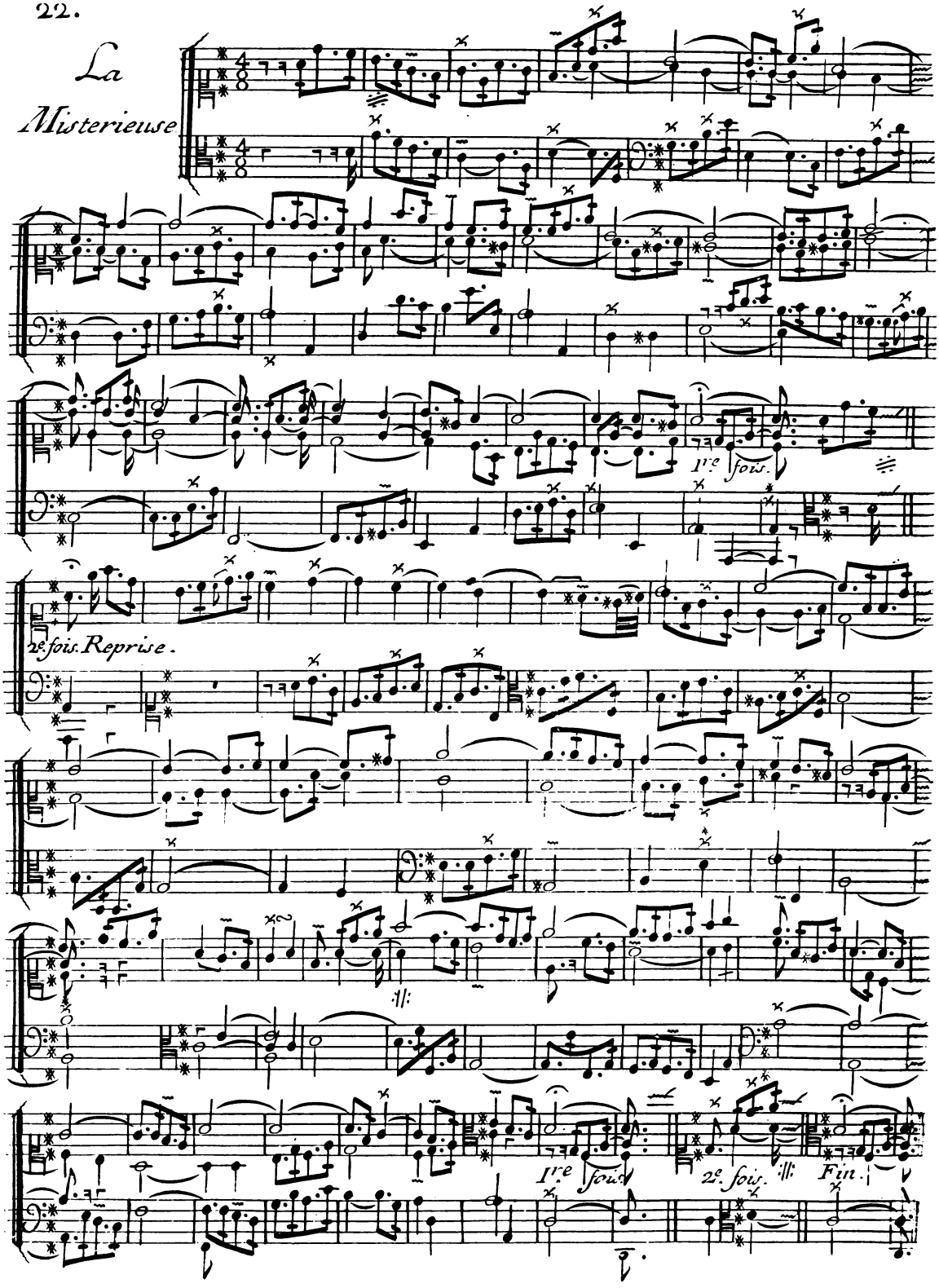

Le Val Joyeux.

Gracieusement.

Vaudeville.

Double.

Reprise.

Seconde partie.

Mineur.

Reprise.

Fin.

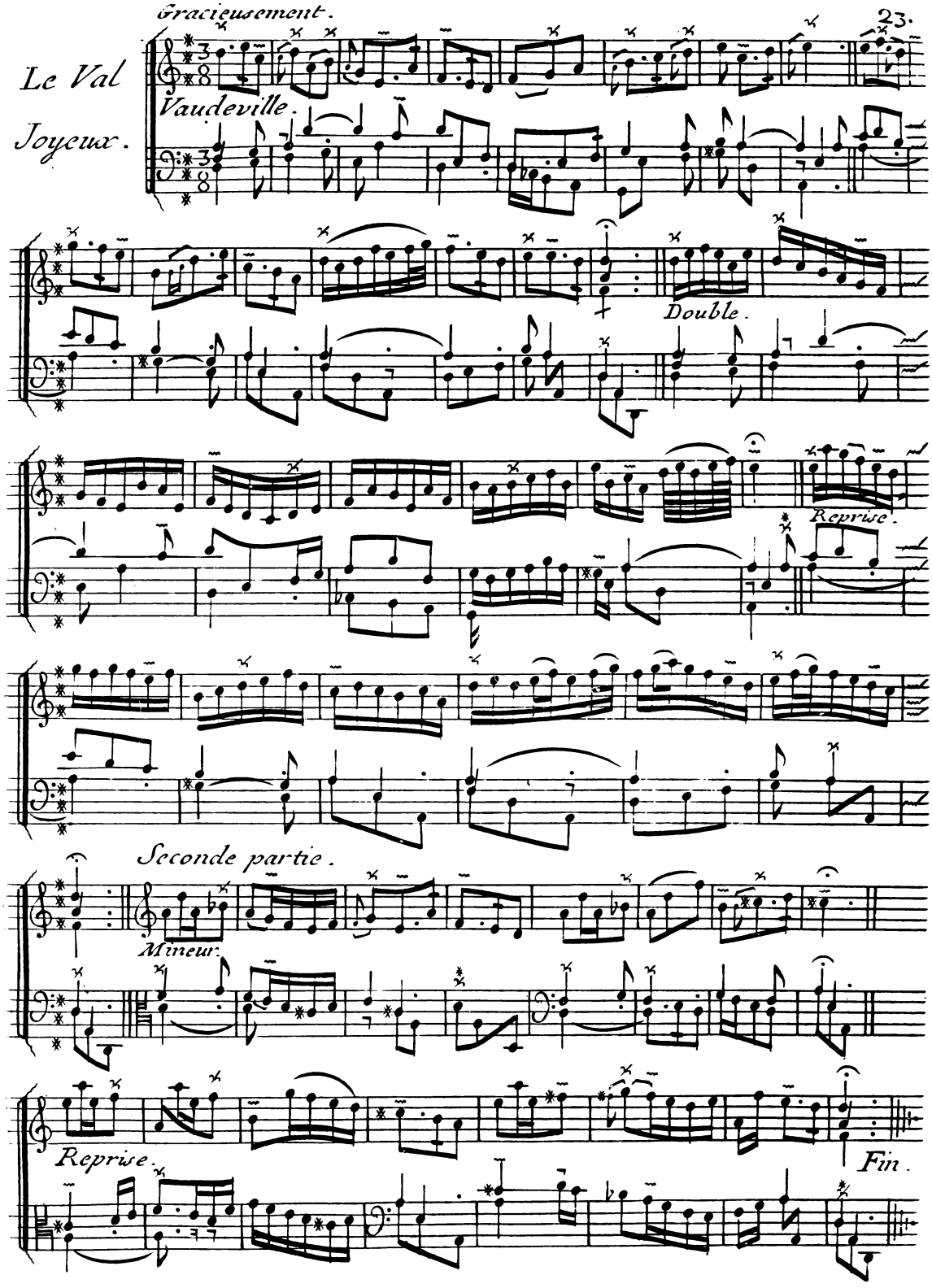

24.

Le Moulin avent.

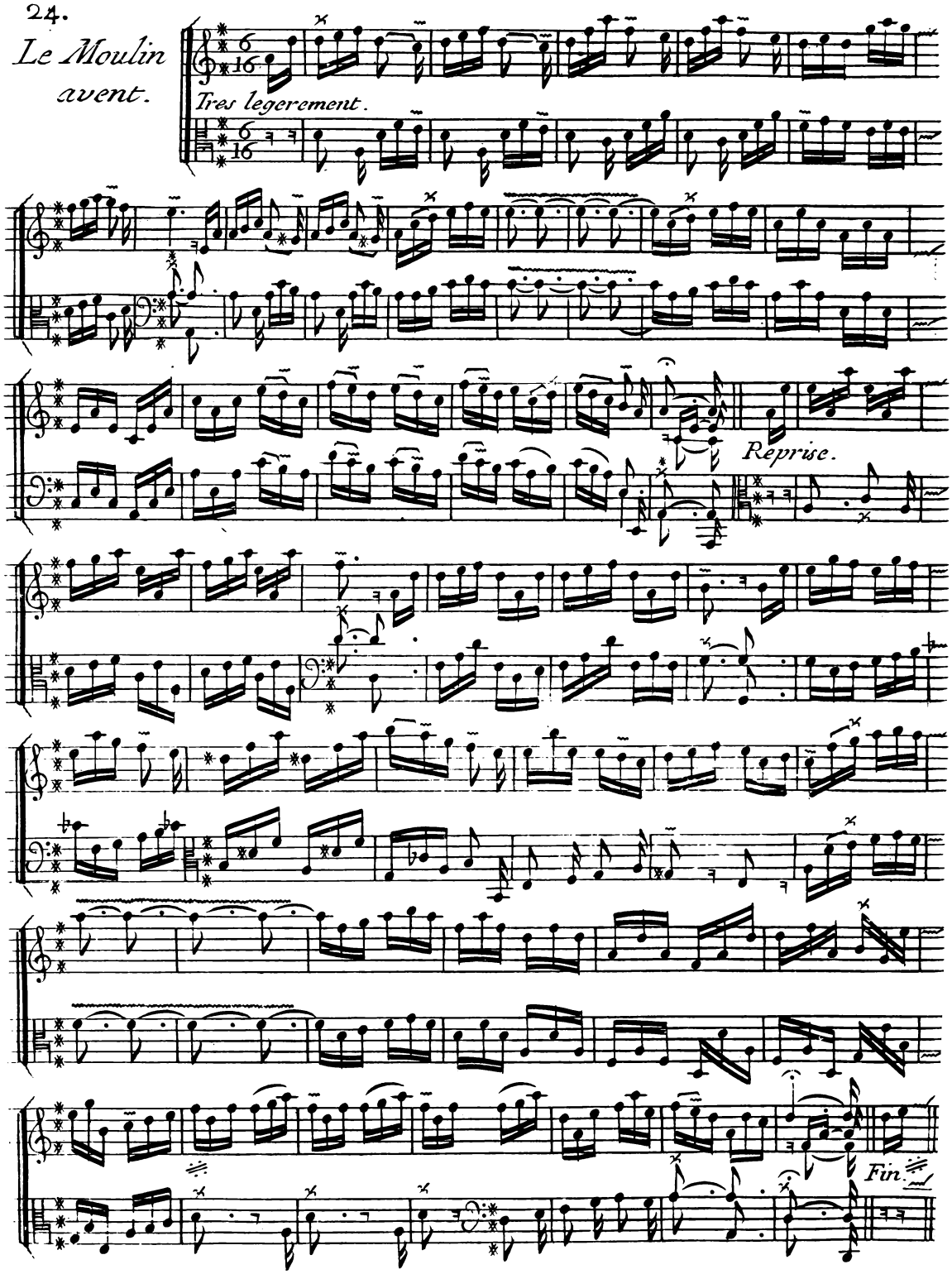

Majestueusement.

La Minerue.

Rondeau

Fin.

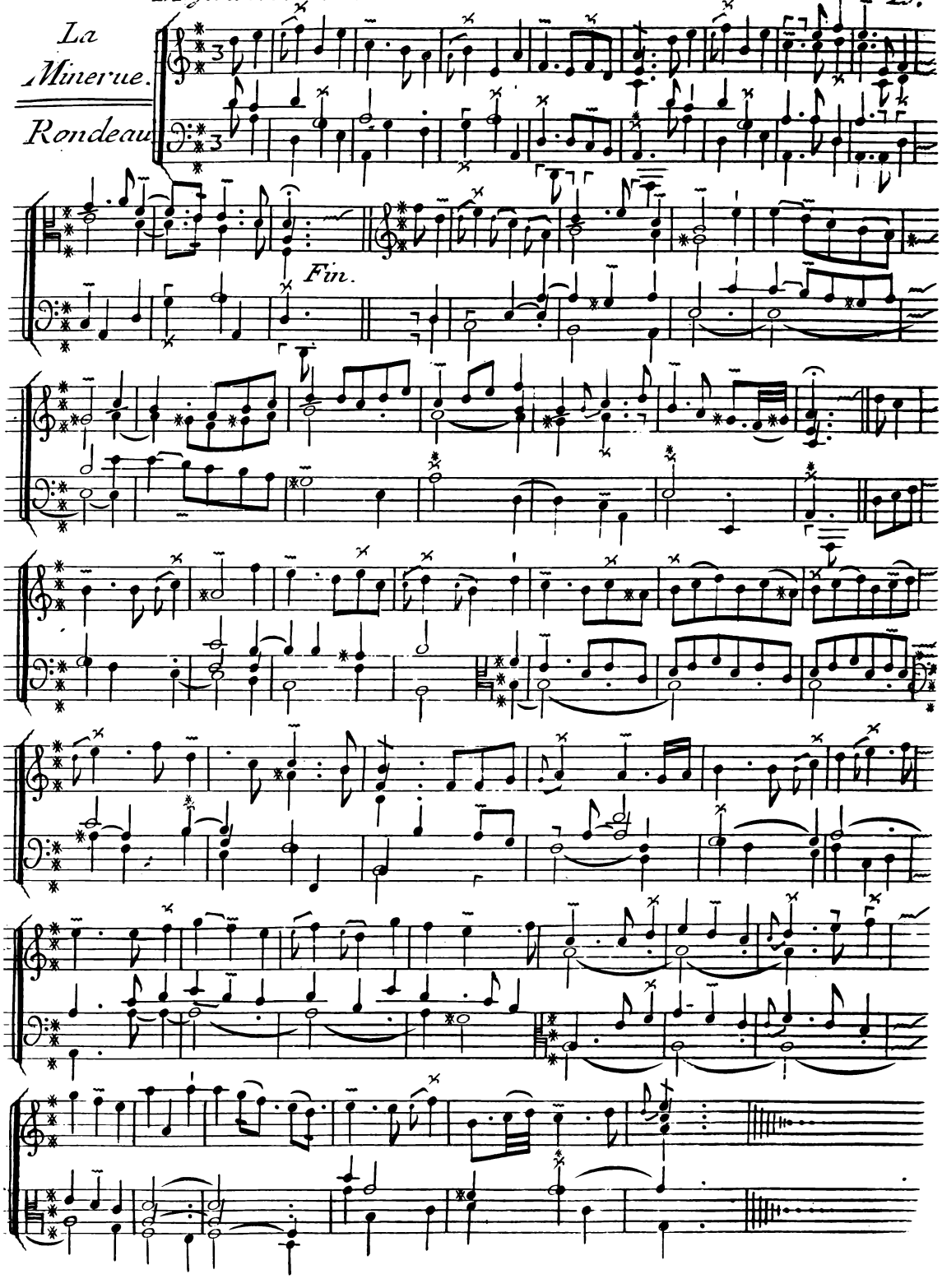

Gayement.

L'Etourdie

Rondeau.

Fin.

Le presque rien.

Rondeau.

Fin.

La Courtisane.

Gavotte.

Reprise.

QUATRIÊME ORDRE.

Allemande
La
Couperin.

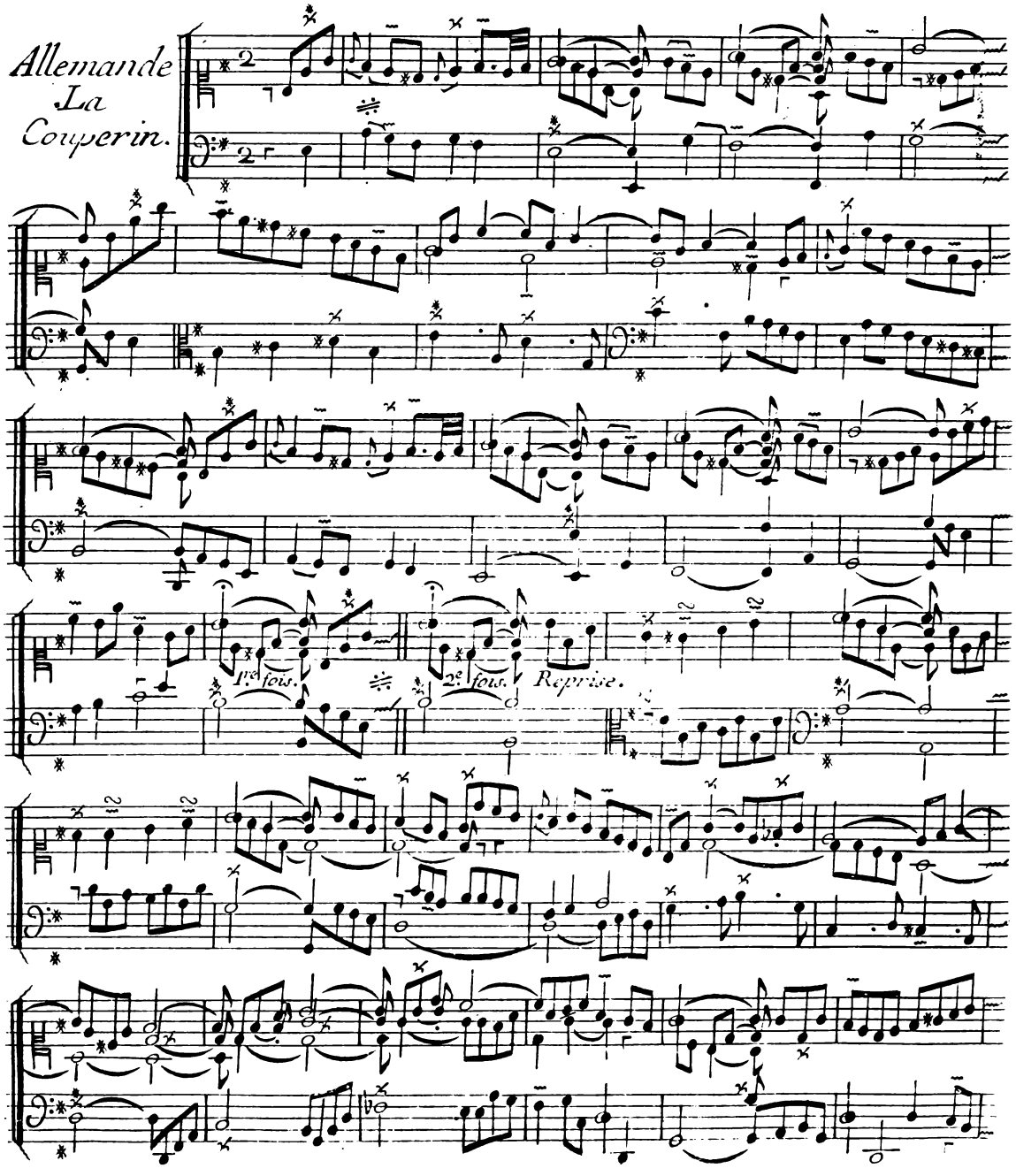

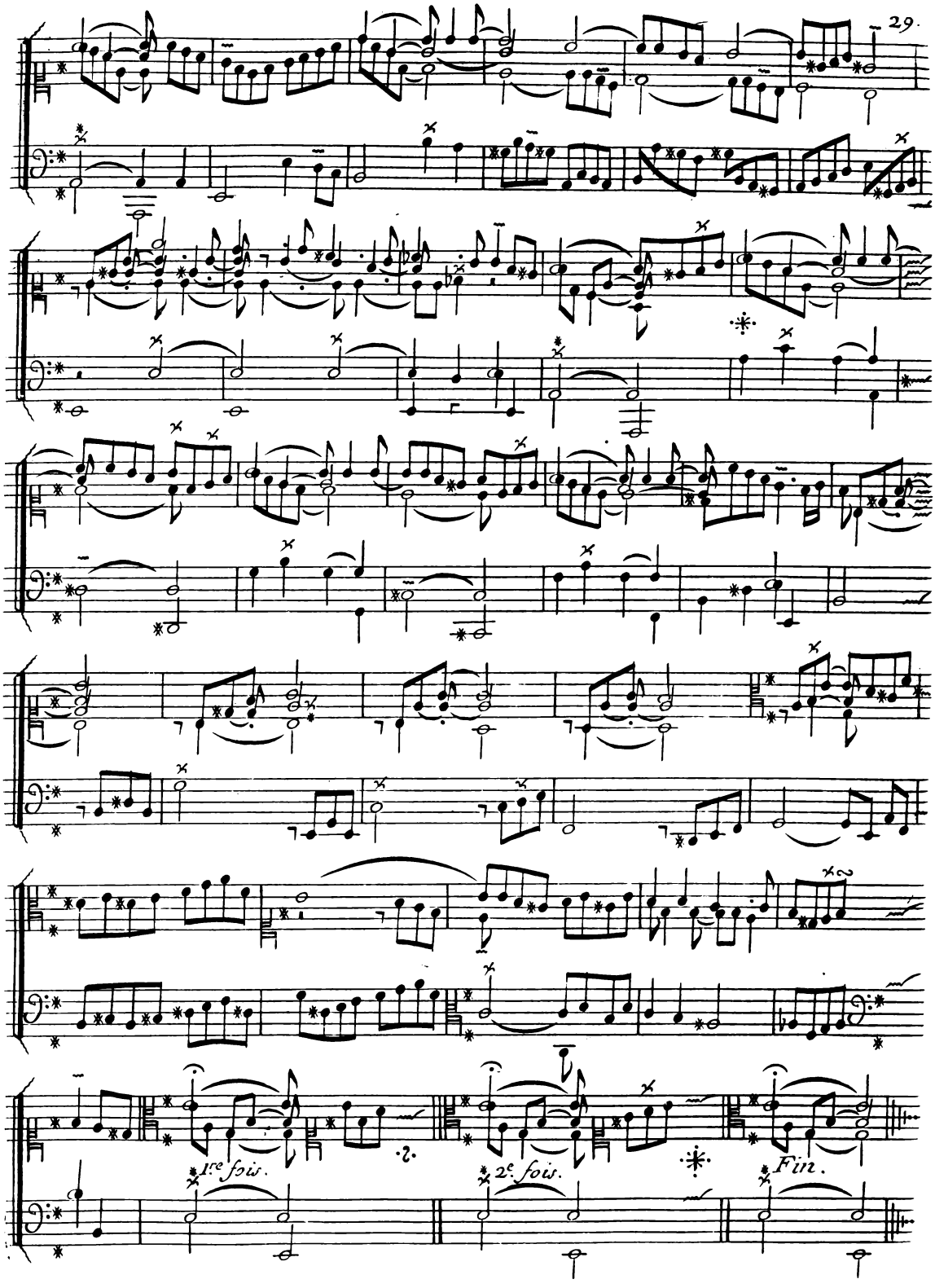
1re fois.
2e. fois.
Fin.

30.

Les Violettes fleuries. Rondeau.

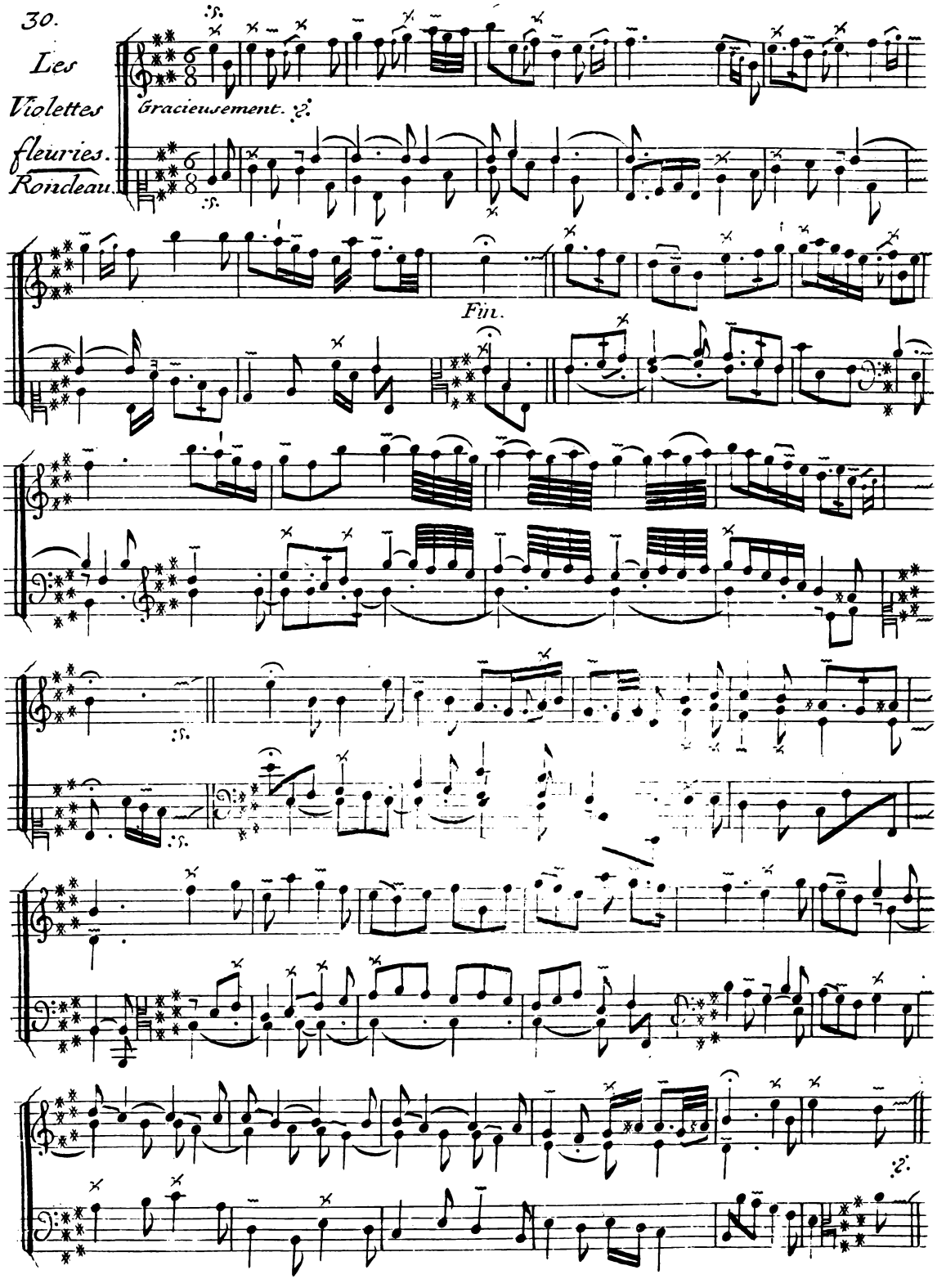

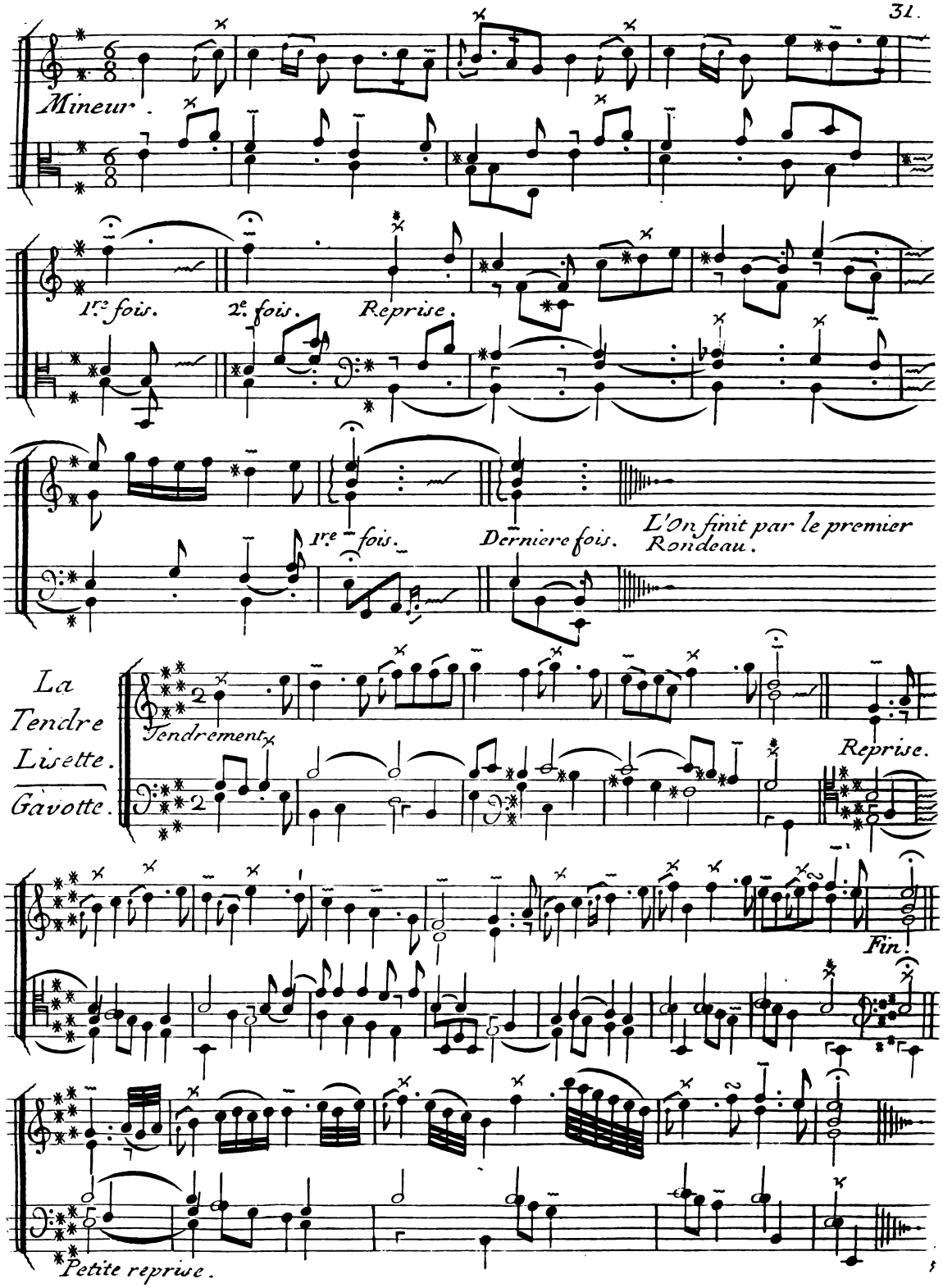
Mineur.
1re. fois.
2e. fois.
Reprise.
1re. fois.
Derniere fois.
L'On finit par le premier Rondeau.
La Tendre Lisette.
Gavotte.
Tendrement.
Reprise.
Fin.
Petite reprise.

32.

L'Empressée.

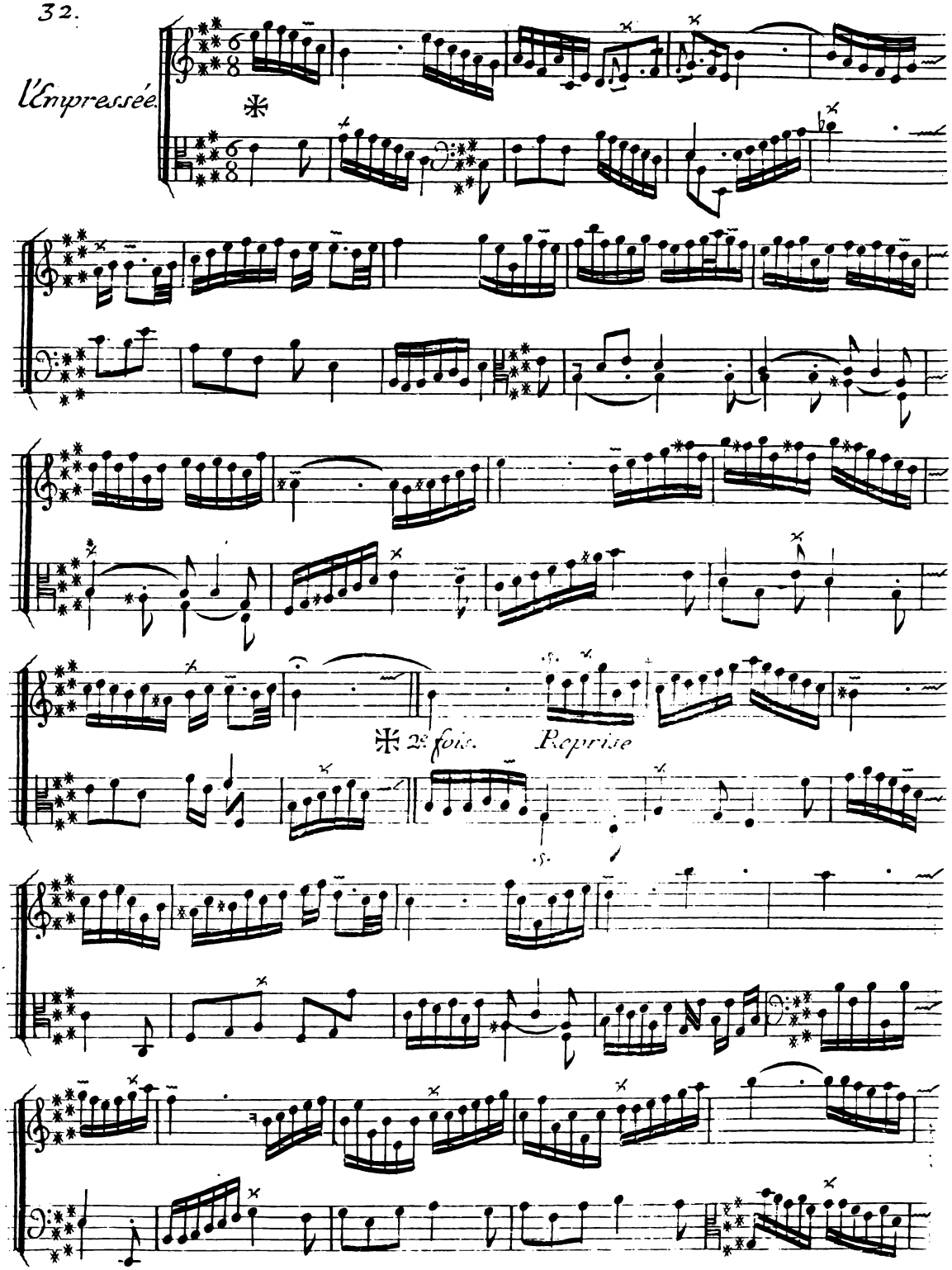

1re fois. 2e. fois. Fin.

La Janneton.

Rondeau.

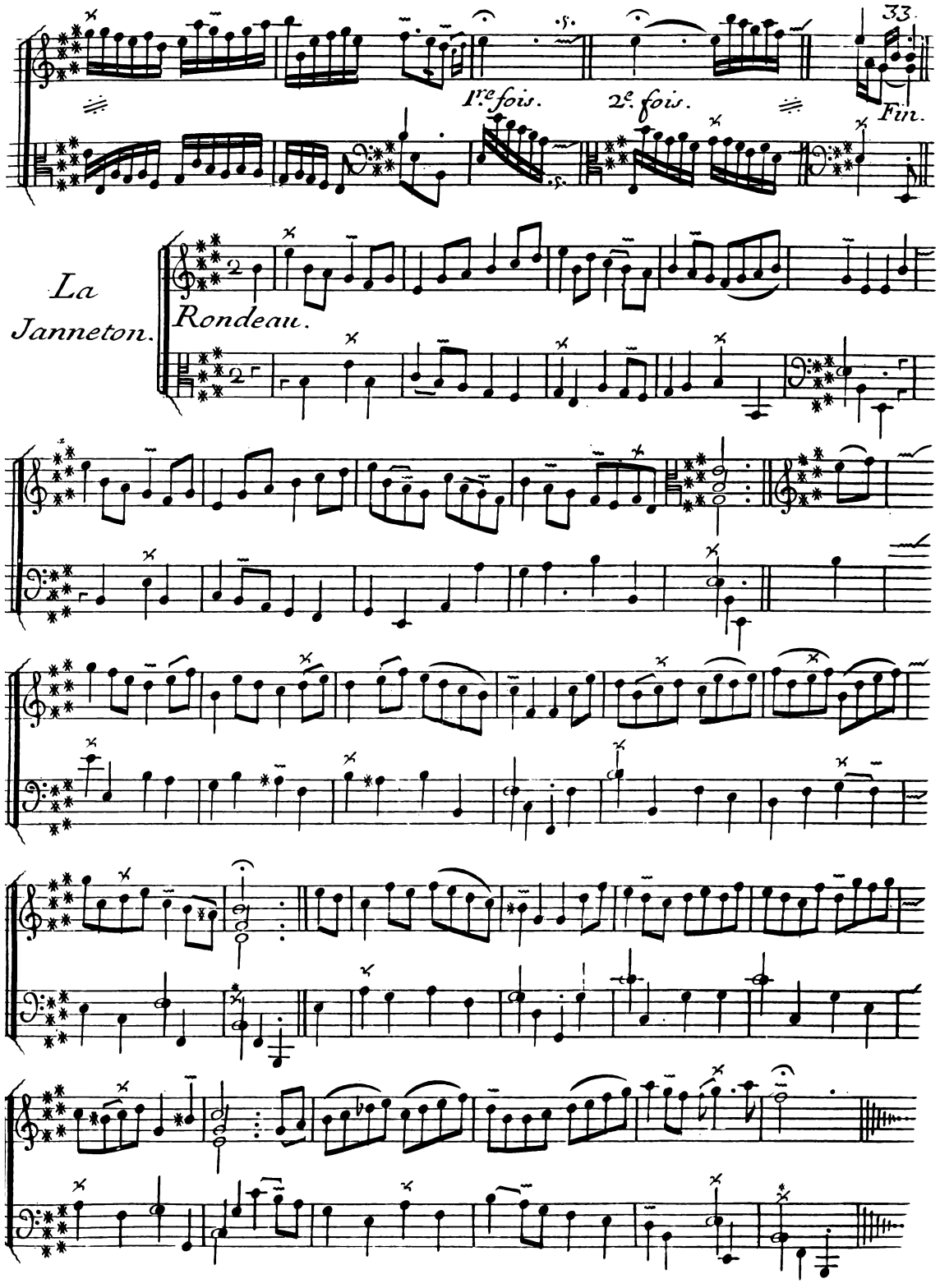

34. *Majestueusement.*

La Princesse de Conty.

Rondeau.

1re fois *2. fois.* *2e C.*

3e Couplet.

l'Harmonieuse

Rondeau.

1re fois

2e C.

3e C.

Fin

36.

Gracieusement.

Les Tourterelles.

Rondeau.

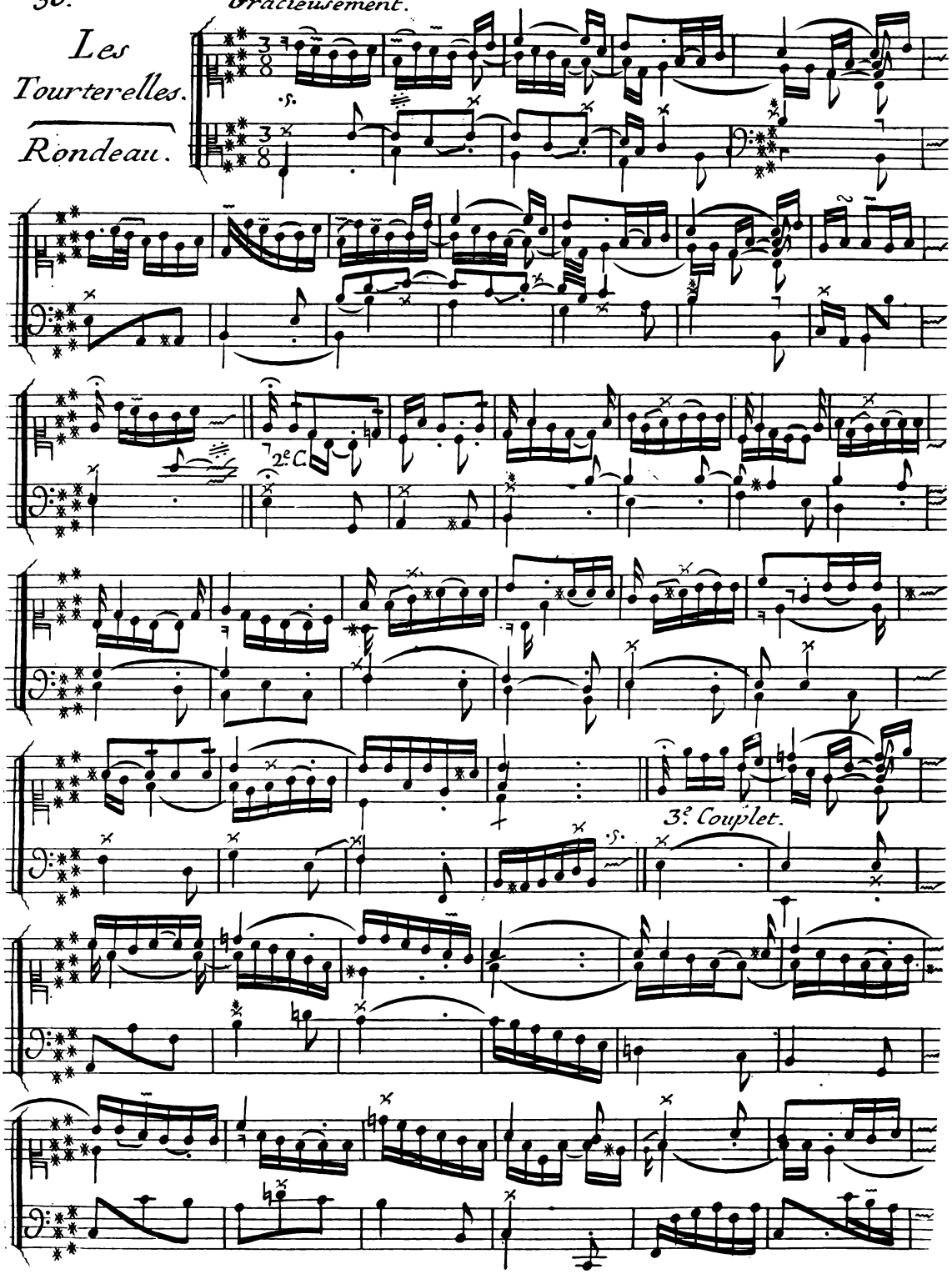

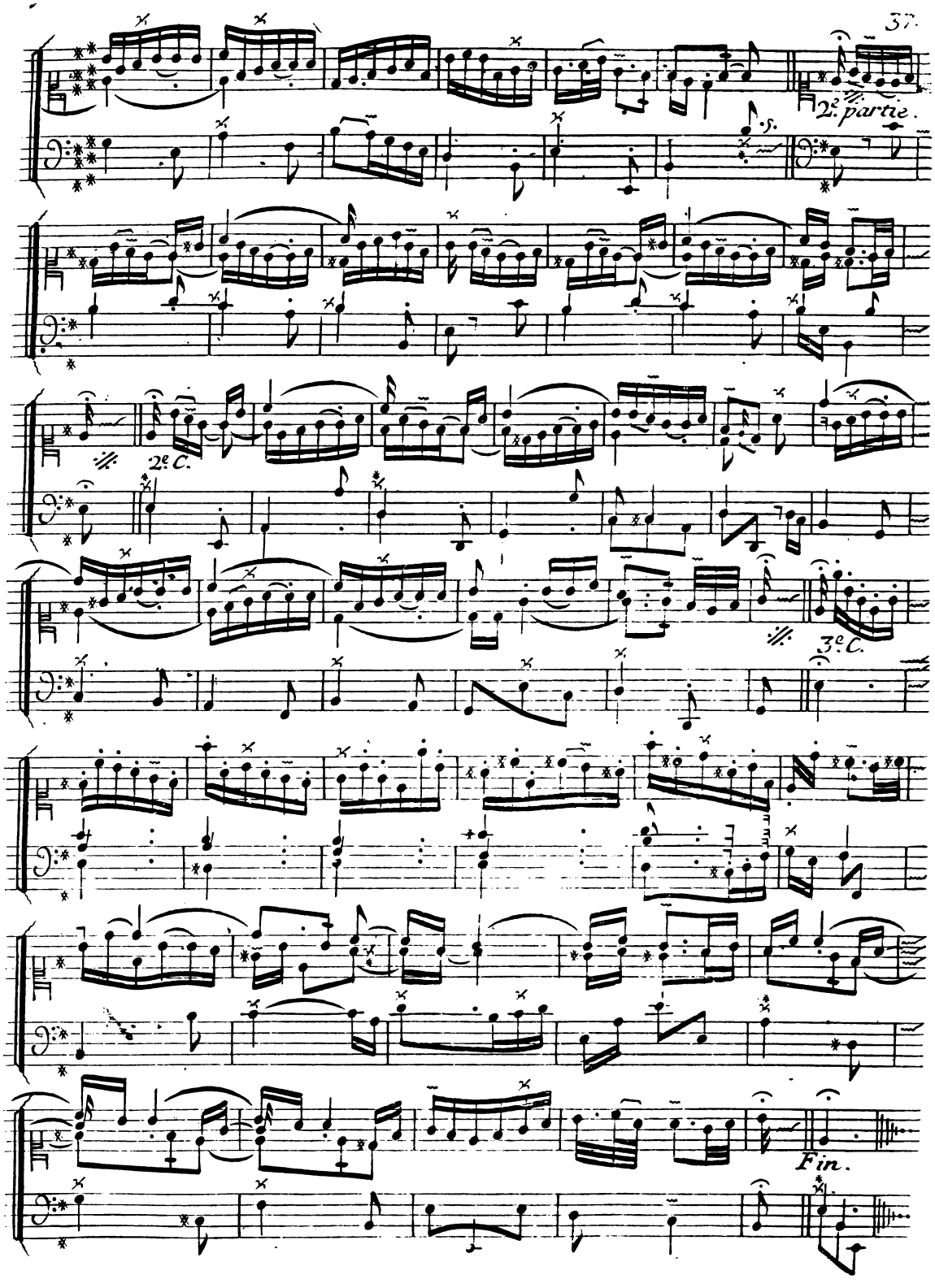
2e. partie.
2e C.
3e C.
Fin.

38.

La Badine.

Rondeau.

Legérement.

Fin.

2e. Couplet.

3e. Couplet.

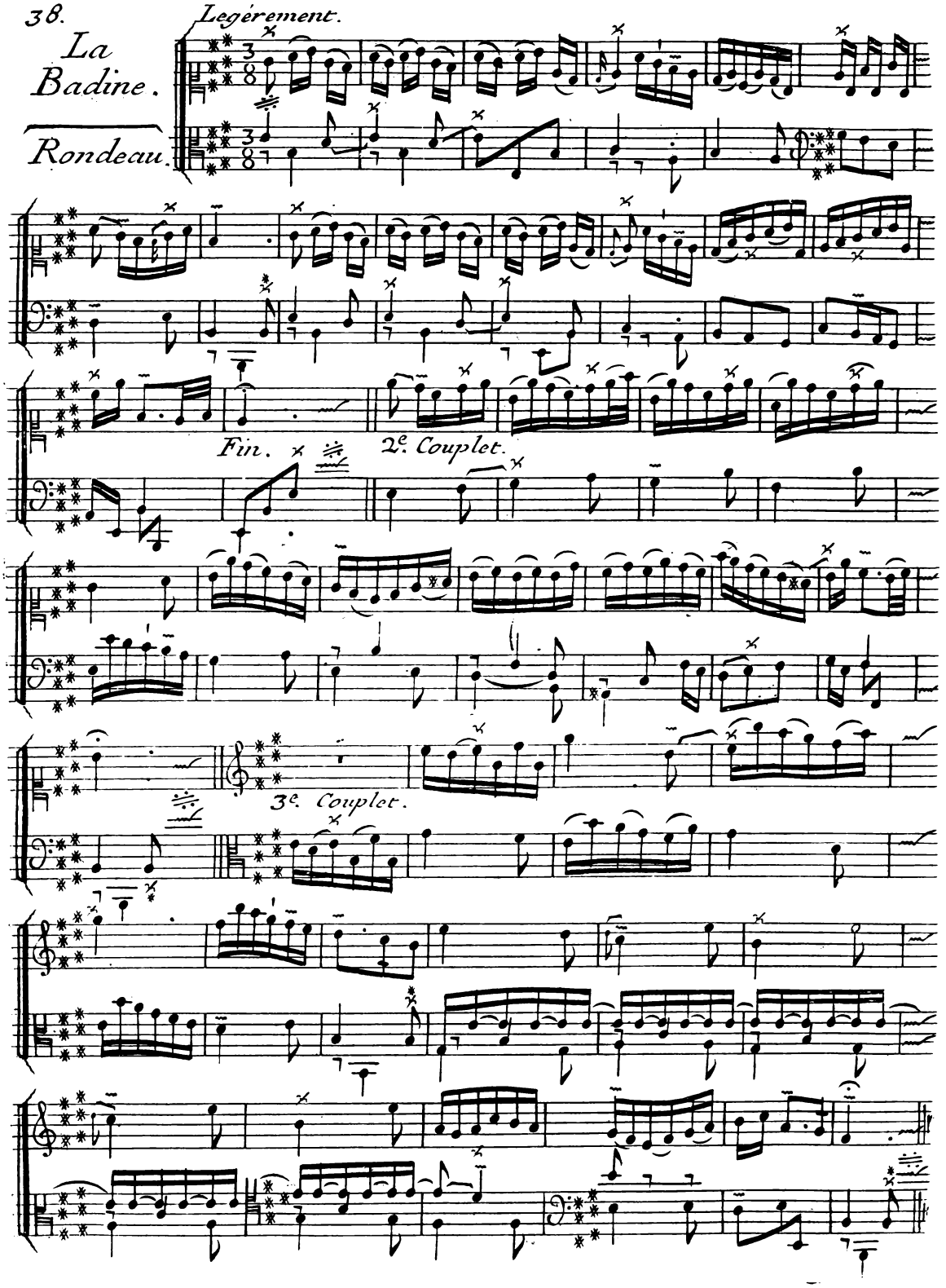

D'une legerté moderé.

La D'houdemare

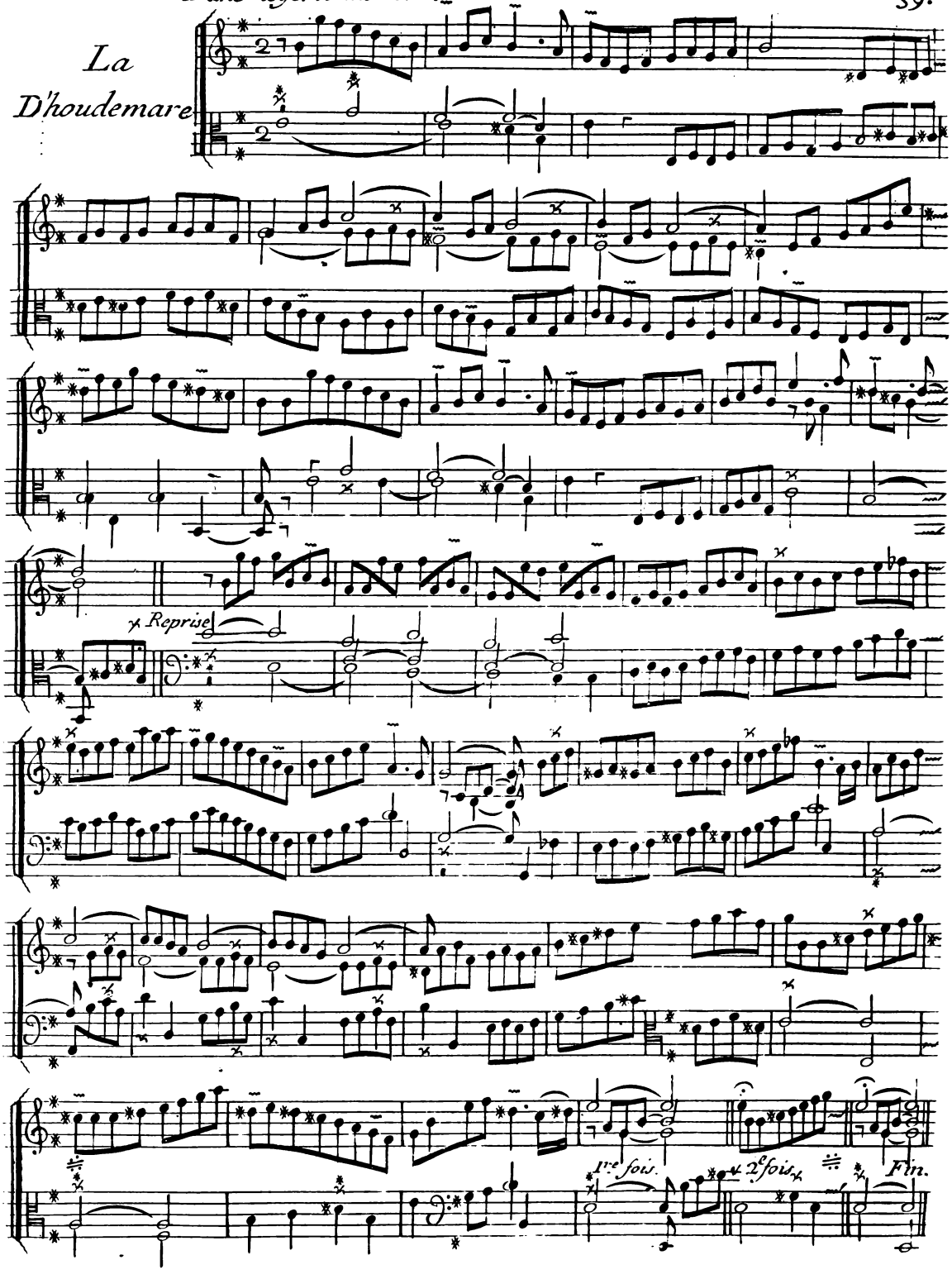

40.

La Moderne.

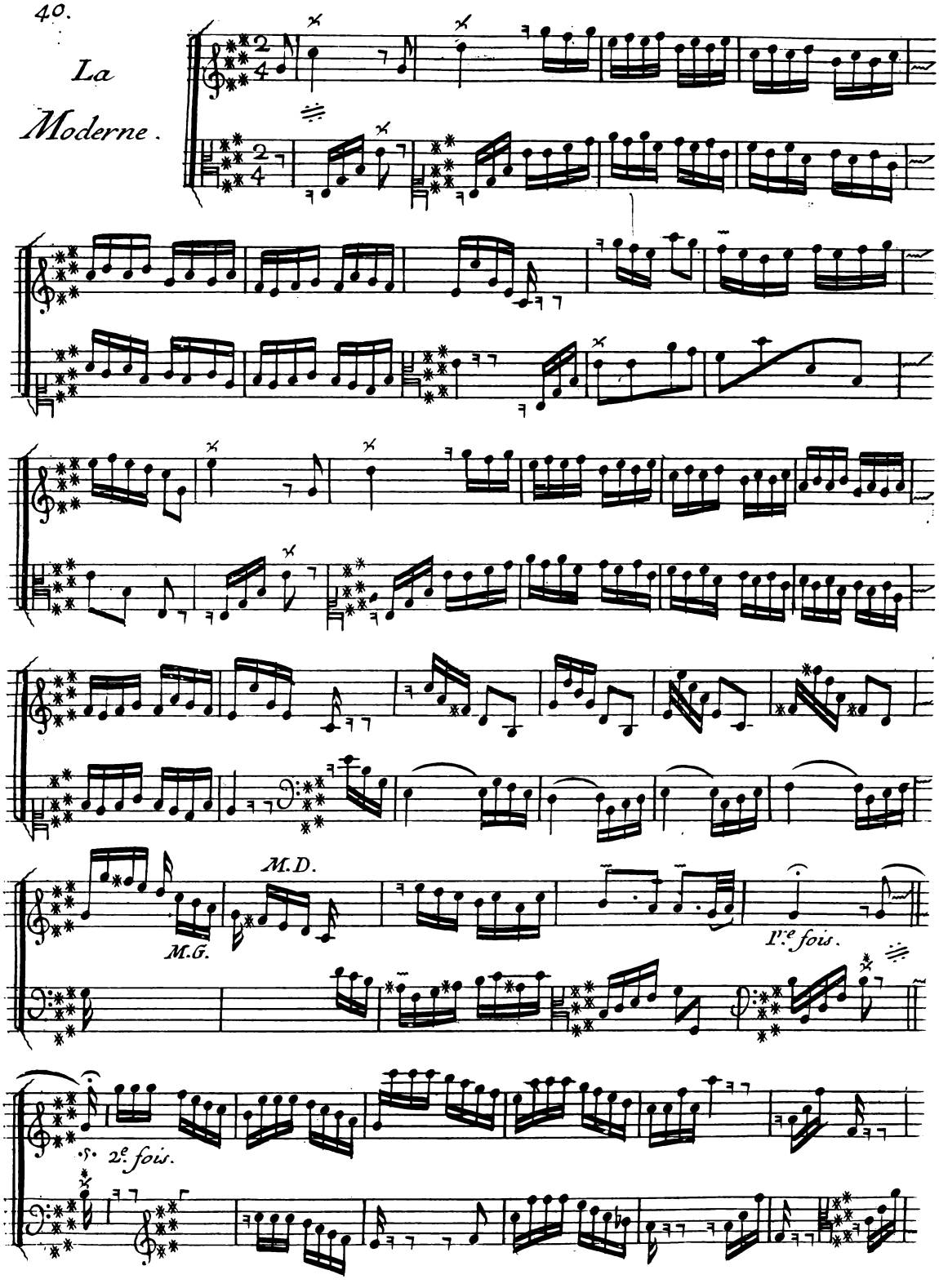

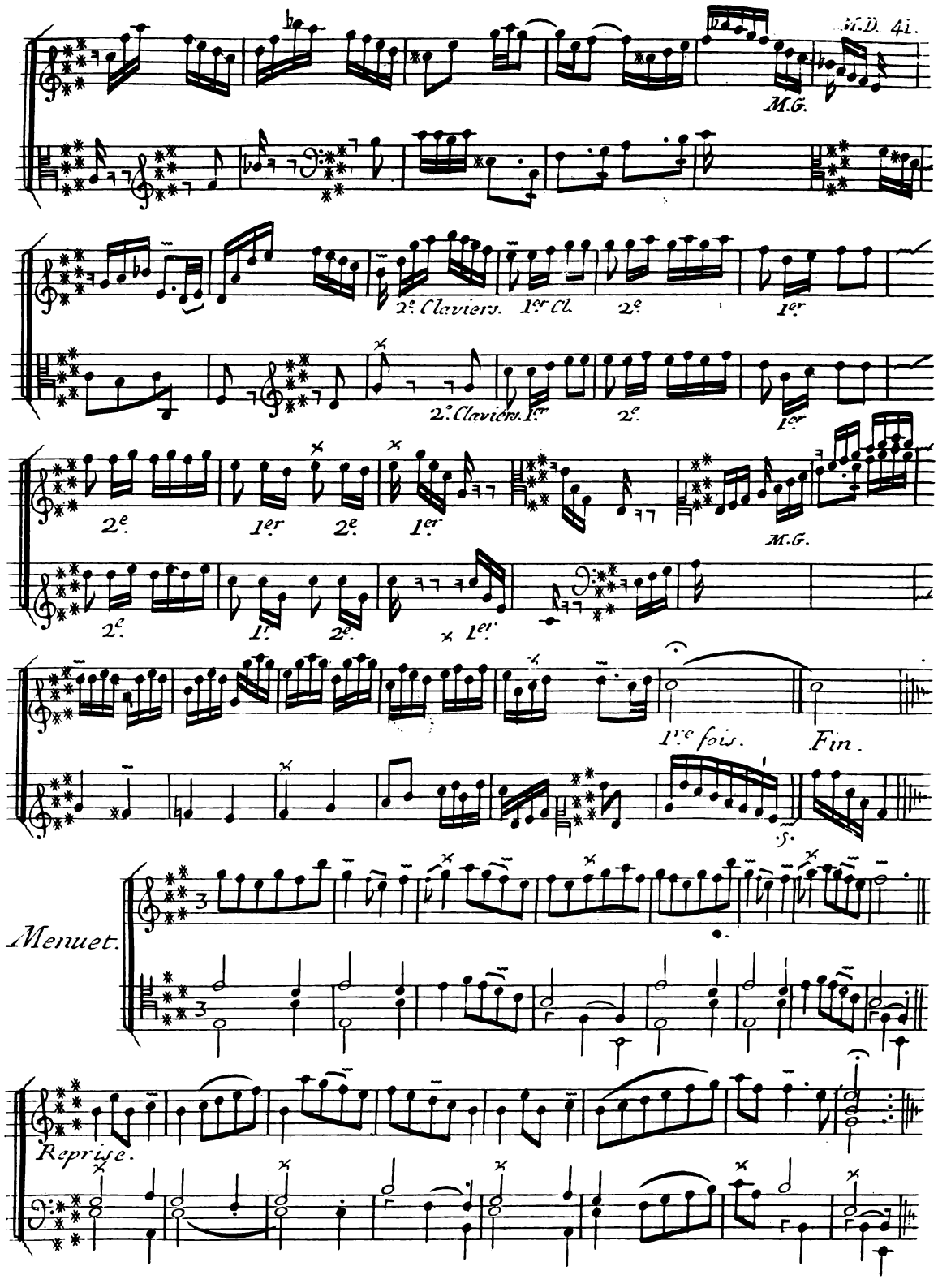
M.G.
2. Claviers. 1er Cl. 2e. 1er
2e. 1er. 2e. 1er.
M.G.
2e. 1er. 2e. 1er.
1re fois. Fin.
Menuet.
Reprise.

Table des Piéces Contenües en ce Liure

Premier Ordre.

	Page.
Allemande la Sincopée	1.
Allemande la Couronne	2.
Courante	3.
Sarabande la Magnifique et le Pattelin	4.
Gigue la Bléville	5.
La Sensible et les Dances Provençalles	6. et 7.
La Caressante et la Sautillante	8.
Menüet et Son double. et autre Menüet	9.

Second Ordre.

La Pigou	10.
Le Colin Maillard.	11.
La Preſante Angelique	12.
Le Précieux	13.
Les deux Cousines. et Menüet	14. et 15.
Chaconne la Somming	16. et 17.

Troisiéme Ordre.

L'Ingenieuse	18.
La Villerey ou les deux Sœurs	19.

Page.
L'agréable, et la Fauvette.....20. et 21.
La Misterieuse.....22.
Le Val Joyeux. vaudeville.....23.
Le Moulin avent.....24.
La Minerue.....25.
L'Etourdie.....26.
Le Presque rien, et la Courtisanne.....27.

Quatrième Ordre.

Allemande la Couperin.....28. et 29.
Les Violettes Fleuries.....30.
La Tendre Lisette.....31.
L'Empressée.....32.
La Janneton.....33.
La Princesse de Conty.....34.
L'Harmonieuse.....35.
Les Tourterelles.....36. et 37.
La Badine.....38.
La D'houdemare.....39.
La Moderne.....40. et 41.

Privilege General.

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, A nos amez et feaux Con.ers les gens ten.s nos Cours de Parlem.t M.s des Req.tes Ord.res de nôtre Hôtel grand Con.el Prevost de Paris Baillifs Seneschaux leurs lieuten.ts Civils et autres nos justiciers qui appartiendra Salut nôtre bien amez Le S.r D'Agincour nôtre Organiste Ordin.re de nôtre Chapelle, Nous ayant fait remontrer qu'il avoit dessein de faire jmprimer et graver et donner au public, plusieurs piéces de Clavecin de sa Composition s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires a ces Causes voulant traitter favorablem.t le dit S.r Exposant et procurer au public l'utilité qu'on peut retirer de son travail et de ses Ouvrages; Nous avons au dit S.r Exposant permis et permettons par ces presentes de faire jmprimer et graver les dites pieces de Clavecin de sa Composition en telle forme marge Caractere en un ou plusieurs Volumes conjointem.t ou separem.t et autant de fois que bon luy Semblera et de les vendre faire vendre et debiter par tout nôtre Royaume pend.t le temps de Six Années consecutives a Compter du jour de la date des dites presentes; Faisons defenses a toutes Sortes de personnes de quelque qualité et Condition quelles soient d'en introduire d'jmpression ou graveure etrangere dans aucun lieu de nôtre obeiss.ce Comme aussy a tous grav.rs jmp.rs March.ds Libraires jmp.re en taille douce et autres d'jmp.er ou faire jmp.er graver ou faire grav.r vendre ou faire vendre debiter ny Contre faire les dites Pieces de Clavecin de Sa Composition en tout ny en partie ny d'en faire aucuns extraits Sous quelq.s pretexte que ce Soit d'augmentation, Correct.on Changem.t de titre, même en feuille Separées ou autrem.t Sans la permissiõ. expresse et par Ecrit du dit S.r Expos.t ou de ceux qui auront droit de luy; a peine de Confiscation des Exempl.res contre faits de trois mil livres damende contre chacun des contrevens dont vn tiers a nous, un tiers a l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers au dit S.r Expos.t et de tous depens dommages et jnterests; a la Charge que ces presentes Seront enreg.trées tout au long Sur le reg.re de la Communauté des libraires et jmprim.rs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que la graveure et jmpression des dites pieces cy dessus Specifié Sera faite dans nôtre Royaume et non ailleurs en bon papier et beaux caracteres Conformem.t aux reglem.s de la librairie, Et qu'avant que de les exposer en vente gravez ou jmprimez Seront remis es mains de nôtre tres cher et feal Chevalier garde des Sceaux de Fr.ce le S.r Chauvelin; et qu'il en Sera en Suitte remis deux Exemp.res dans nôtre Bibliotheque Publique, vn dans celle de nôtre Château du Louvre, et vn dans celle de nôtre d.t tres cher et feal Chev.r Garde des Sceaux de Fr.ce le S.r Chauvelin; Le tout a peine de nullité des presentes; Du contenu des quelles vous Mandons et Enjoig.s de faire Jouir le dit S.r Exposant ou Ses ayans cause pleinem.t et paisiblem.t Sans Souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou Empeschem.t Voulons que la Copie des dites presentes qui Sera jmprimée tout au long au Commencem.t ou a la fin des dites pieces de Clavecin Soit tenue pour deüem.t Signifiée et qu'aux Copies collatio.nées par l'un de nos amez et feaux Conseillers et Secretaires foy Soit ajoutée comme a l'original; Command.s au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'Icelles tous Actes requis et necessaires Sans demander autre permission et Nonobstant Clameur de Haro Charte Normande et lettres a ce Contraires; Car tel est nôtre plaisir. Donné a Paris le trentiéme jour du mois de Janvier L'An de grace Mil Sept cent trente trois Et de nôtre Regne le dix huitiesme -/.

Par le Roy en Son Conseil

Sainson.

Registré Sur le Registre VIII. de la Chambre Royale et Syndicale de la Librairie et Jmprim.ric de Paris N.o 496. fol 475. a Paris le 1. Fevrier 1733/. G. Martin. Syndic.

Les Exemplaires ont été fournis.